Évaluation du programme de prévention *J'M'EN SORS, C'EST MON SORT!* pour les enfants exposés à la violence conjugale

Rapport final remis au

Programme de subventions en santé publique (PSSP)

Par

Isabelle Émond, PhD
Catherine Risi, MD, MSc
François Pilote, MA

Avril 2004

Auteurs
Isabelle Émond
Catherine Risi
François Pilote

Secrétariat et mise en pages
Sylvie Pichette

Technicienne de recherche
Évelyne Savoie

Conception et réalisation de la page couverture
Le Zeste graphique

Responsable de la publication et de la diffusion
Jean-François Lapierre

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.

Pour obtenir une copie de ce document, adressez-vous à :
Services documentaires
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard
Longueuil (Québec)
J4K 2M3
(450) 928-6777, poste 4213

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

SANTECOM 16-2004-010

Dépôt légal – 2e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 289-342-287-X

Prix : 10 $

Remerciements

La réalisation de cette étude a pu être faite grâce à la collaboration de plusieurs personnes. Nous tenons à les remercier pour leur précieuse contribution. De façon plus spécifique, merci à :

- Madame Louise-Anne Beauregard et monsieur Richard Bouffard, auteurs du programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*;
- Madame Suzie Pelletier, coordonnatrice (lors de l'évaluation) de Hébergement pour Elles à Granby;
- Le personnel des maisons d'hébergement pour personnes victimes de violence conjugale qui ont participé à l'évaluation du programme, soit : Hébergement pour Elles à Granby, Horizon pour Elle à Cowansville, La Re-Source à Châteauguay, Carrefour pour Elle à Longueuil, Pavillon Marguerite Champlain à Saint-Hubert, La Clé sur la porte à Saint-Hyacinthe, La Passerelle à Vaudreuil et Multi-Femmes à Montréal;
- Monsieur Jacques Lemaire, biostatisticien, Centre de recherche, Hôpital Charles LeMoyne,
- Madame Carole Vanier, agente de recherche, Direction de santé publique de la Montérégie;
- Madame Ruth Pilote, agente de planification, Direction de santé publique de la Montérégie;
- Madame Ginette Lafontaine, adjointe à la Gestion des programmes, par intérim, Direction de santé publique de la Montérégie.

Nous remercions chaleureusement madame Sylvie Pichette pour son support au niveau du secrétariat.

Finalement, nos remerciements les plus cordiaux aux familles qui ont accepté de participer à l'évaluation de ce programme.

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention conjointe du Programme de subvention en santé publique et du Programme « À toute Jeunesse » de la Direction de santé publique de la Montérégie.

106-04595/

Mot de la directrice de santé publique

Depuis cinq ans, au Canada, 500 000 enfants ont été témoins d'actes de violence conjugale (ESG, 1999). On estime que 35 % à 45 % des enfants exposés à la violence conjugale présentent des troubles de comportement extériorisés ou intériorisés et plusieurs d'entre eux ont de la difficulté à résoudre leurs problèmes sociaux.

De nombreux facteurs ont été associés au risque de développer des troubles de comportement chez ces enfants. Cependant, de plus en plus, il est démontré qu'une relation mère-enfant positive est un facteur de protection. Dans cette optique, la Direction de santé publique de l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie a évalué une intervention visant à favoriser l'adaptation psychosociale des enfants exposés à la violence conjugale. Le programme évalué est innovateur car, au-delà de l'intervention faite auprès des enfants, il comporte plusieurs activités ciblant les mères.

Les résultats et questionnements présentés dans cette évaluation susciteront, je l'espère, des réflexions auprès des organismes et intervenants travaillant avec cette clientèle et ainsi serviront de point de départ à une intervention prometteuse.

La directrice,

Jocelyne Sauvé, M.D.

TABLE DES MATIÈRES

1. PROBLÉMATIQUE 11

2. RECENSION DES ÉCRITS 15

2.1 Difficultés comportementales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale 15

2.2 Programme de prévention auprès des enfants exposés à la violence conjugale .. 20

2.3 Programmes de prévention recensés : constats et limites 35

3. PROGRAMME DE PRÉVENTION J'M'EN SORS, C'EST MON SORT! POUR LES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE 37

3.1 Modèle théorique : l'hypothèse de la désorganisation familiale 38

3.1.1 Impact direct et indirect de la violence conjugale 38

3.1.2 Description du modèle théorique 39

4. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE 41

5. MÉTHODOLOGIE 43

5.1 Population à l'étude 43

5.2 Devis d'évaluation 43

5.3 Instruments de mesure 44

5.3.1 Description des familles 44

5.3.2 Évaluation de la satisfaction à l'égard du programme 44

5.3.3 Évaluation des effets du programme 45

5.4 Procédures 46

5.5 Plan d'analyse des résultats 47

6. RÉSULTATS 49

6.1 Description des familles 49

6.2 Comparabilité des groupes expérimental et contrôle par rapport aux principales variables à l'étude 52

6.3 Effets du programme sur les variables à l'étude 54

6.4 Évaluation de la satisfaction des mères et des enfants à l'égard du programme. 55

CONCLUSION 59

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRES 63

RÉFÉRENCES 89

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURE 1 Hypothèse de la désorganisation familiale 39

TABLEAU 1 Items des échelles d'agressivité et de délinquance (troubles extériorisés) de l'Inventaire du comportement du jeune 16

TABLEAU 2 Items des échelles d'isolement social, somatisation et anxiété / dépression (troubles intériorisés) de l'Inventaire du comportement du jeune 16

TABLEAU 3 Items des échelles de coopération, d'affirmation, de responsabilité et d'autocontrôle du questionnaire d'évaluation des habiletés sociales 18

TABLEAU 4 Caractéristiques des programmes recensés et principaux résultats..... 30

TABLEAU 5 Caractéristiques socioéconomiques des familles..... 50

TABLEAU 6 Caractéristiques de la relation de couple, exposition de l'enfant à la violence et déménagements de la famille..... 51

TABLEAU 7 Caractéristiques relatives au passé de violence des conjoints 51

TABLEAU 8 Contacts de l'enfant avec son père biologique 52

TABLEAU 9 Comparabilité des groupes : moyennes et écarts-types en prétest des groupes expérimental et contrôle pour certaines variables 53

TABLEAU 10 Comparabilité des groupes : pourcentages en prétest des groupes expérimental et contrôle pour certaines questions adressées aux enfants..... 54

TABLEAU 11 Stress maternel et pratiques éducatives parentales : comparaison des différences de moyennes (test t de Student) entre le groupe expérimental et le groupe contrôle 54

TABLEAU 12 Connaissances à l'égard de la violence, troubles de comportement et habiletés sociales; comparaison de moyennes (test t de Student) entre le groupe expérimental et le groupe contrôle 55

TABLEAU 13 Satisfaction des mères 56

TABLEAU 14 Satisfaction des enfants 57

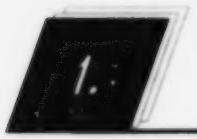

Problématique

Les enfants exposés à la violence conjugale représentent un problème psychosocial majeur dans notre société (Holden, Geffner et Jouriles, 1998; Fortin, Cyr et Lachance, 2000). Comme le mentionne la Politique d'intervention en matière de violence conjugale mise en œuvre par six ministères du Gouvernement du Québec, les enfants sont trop souvent les victimes oubliées d'une relation conjugale où l'un des deux partenaires domine l'autre par des actes de violence psychologique, verbale, physique, sexuelle ou encore, économique (Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale, 1995).

L'évaluation et l'estimation de l'ampleur du problème de la violence conjugale sont particulièrement complexes à réaliser. Toutefois, Statistique Canada a grandement contribué à ce que des données soient disponibles en ce sens. Deux grandes enquêtes ont été réalisées au cours de la dernière décennie. La première d'entre elles, soit l'Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF) de 1993, a questionné 12 300 femmes à travers le pays sur les actes de violence subis depuis l'âge de 16 ans. Les résultats ont permis de savoir que 29 % des Canadiennes ayant vécu en union libre ou ayant été mariées ont déjà été victimes d'agressions de la part d'un conjoint (Rodgers, 1994). Il est important de noter que cette statistique représente uniquement des femmes ayant été victimes d'actes punissables en vertu du Code criminel (ex. : voies de fait, agressions sexuelles, harcèlement, menaces de mort, etc.). Les actes de violence psychologique, verbale et économique dont sont victimes de nombreuses femmes ne font pas partie de ces données.

Toujours en ce qui a trait à la prévalence de la violence conjugale, Statistique Canada a révélé des chiffres sur des périodes de cinq ans. L'EVEF de 1993 indique qu'au cours des cinq années précédant la réalisation de l'enquête, 12 % des Canadiennes ayant vécu en union libre ou ayant été mariées ont été victimes de violence conjugale (Rodgers, 1994). L'Enquête sociale générale sur la victimisation (ESG) réalisée au Canada six ans plus tard auprès d'environ 26 000 personnes âgées de 15 ans et plus révèle, pour sa part, de nouveaux chiffres (Bunge et Locke, 2000). De ce fait, il ressort une diminution significative du problème de la violence conjugale. La prévalence sur une période de cinq ans est maintenant estimée à 8 % et ce, malgré le fait que l'incidence soit demeurée la même dans les deux enquêtes soit 3 % (Bunge et Locke, 2000; Rodgers, 1994). Statistique Canada suggère comme explication à la diminution des taux quinquennaux que les efforts déployés afin de prévenir la violence familiale sont à l'origine de cette différence. Finalement, mentionnons que dans l'enquête sociale générale, les taux de prévalence de violence conjugale sur cinq ans étaient sensiblement les mêmes pour les femme et pour les hommes. Cependant, les femmes, comparativement aux hommes, signalaient plus souvent être victimes de formes plus graves de violence et étaient plus susceptibles d'avoir été blessées lors de l'incident de violence (Burge et Locke, 2000).

Statistique Canada rapporte également dans le cadre de ces deux enquêtes des données concernant les enfants exposés à la violence conjugale. Ainsi, selon l'EVEF réalisée en 1993, 39 %

des femmes victimes de violence conjugale au pays ont admis que leurs enfants avaient été des témoins visuels et/ou auditifs des actes de violence perpétrés contre elles (Rodgers, 1994). Dans le contexte des maisons d'hébergement, 78 % des femmes résidant au moment de l'enquête dans un tel refuge ont affirmé que leurs enfants avaient été témoins de violence conjugale (Rodgers et MacDonald, 1994). Il ressort clairement que les enfants séjournant avec leur mère dans les maisons d'hébergement sont proportionnellement plus nombreux à avoir été témoins d'actes de violence conjugale. Une des raisons permettant d'expliquer cela est que les femmes se réfugiant dans les quelque 4550 organismes pour femmes violentées du Canada sont plus gravement violentées que l'ensemble des femmes victimes de violence conjugale de la population générale (Rodgers, 1994). Sans prétendre tout justifier, cette variable peut néanmoins contribuer à expliquer ce pourcentage substantiel. L'ESG réalisée en 1999 a, pour sa part, permis d'estimer qu'au cours des cinq dernières années, 37 % des enfants dont les femmes ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale ont été des témoins visuels et/ou auditifs de cette violence. Cela représente environ un demi-million d'enfants canadiens (Bunge et Locke, 2000).

Il est à noter que Statistique Canada privilégie l'expression *enfants témoins de violence conjugale* compte tenu de la méthodologie employée dans les deux enquêtes. En effet, les chiffres s'appliquent aux enfants ayant vu et/ou entendu des actes de violence conjugale. Dans la documentation scientifique, on retrouve fréquemment des divergences terminologiques à ce sujet. Comme Statistique Canada, certains chercheurs privilégient l'expression *enfants témoins de violence conjugale* (Fortin, Cyr et Lachance., 2000) alors que d'autres préfèrent discuter des *enfants exposés à la violence conjugale* (Holden, Geffner et Jouriles, 1998).

Pour notre part, nous préférons cette dernière expression car elle prend en considération l'ensemble des situations à l'intérieur desquelles un enfant peut se retrouver lorsqu'il grandit dans une famille où la violence conjugale est présente. Par exemple, tous les cliniciens reconnaissent que ces enfants peuvent être des *témoins indirects* de la violence conjugale et en subir les conséquences en ressentant les tensions familiales après une dispute ou encore, en observant leur mère déprimée ou blessée. Bourassa et Turcotte (1998) insistent sur le fait que les enfants sont conscients des gestes d'intimidation et d'humiliation subis par leur mère. Par ailleurs, nombre d'enfants peuvent faire partie intégrante des scènes de violence ou encore, être eux-mêmes frappés et abusés lorsque de telles situations se produisent (Jaffe, Wolfe et Wilson, 1990). À ce sujet, Kérouac, Taggart et Lescop (1986) signalent que près de 20 % des enfants de leur échantillon ont frappé leur mère lors des incidents de violence conjugale ou encore ont tenté d'empêcher l'agresseur de frapper. Également, il existe une concomitance importante entre le fait que les enfants soient, d'une part, exposés à des actes de violence conjugale et, d'autre part, maltraités psychologiquement et/ou physiquement. Pour toutes ces raisons, l'expression *enfants exposés à la violence conjugale* sera privilégiée pour l'ensemble de ce document.

Les chiffres présentés plus haut sont évidemment préoccupants. Compte tenu du nombre important d'enfants exposés à la violence conjugale au pays, nous sommes en mesure de nous demander si ces enfants sont davantage à risque de présenter des difficultés comportementales et sociales comparativement à des enfants ne vivant pas dans de telles conditions familiales. La prochaine section de ce document, soit la recension des écrits, porte notamment sur cet aspect et fournit des éléments de réponses à cette question. Aussi, une majeure partie de la recension s'intéresse aux programmes existants dans la documentation scientifique et clinique. Il y a effectivement urgence afin de mieux connaître les pistes d'intervention prometteuses à l'égard de cette clientèle. Déjà en 1995, la Politique d'intervention en matière de violence conjugale stipulait que « ...l'expertise en intervention auprès des enfants reste la moins développée et la moins répandue » (p. 53). Il est permis de croire que ce constat est toujours d'actualité malgré les

efforts déployés par plusieurs chercheurs et cliniciens au cours de la dernière décennie. En effet, le Programme national de santé publique (MSSS, 2003) confirme l'importance d'améliorer les connaissances sur certaines problématiques ayant un lien avec la famille ainsi que sur la prévention des abus et de ses conséquences.

Le présent projet de recherche s'intéresse donc aux enfants exposés à la violence conjugale et, plus particulièrement, à la prévention de leurs difficultés d'adaptation psychosociale. Ce document présente ainsi l'évaluation d'un programme de prévention ciblée sélective s'adressant, justement, à cette clientèle à risque. Le programme y est décrit dans une section faisant suite à la recension des écrits. Les hypothèses de recherche sont subséquemment présentées. Il s'ensuit, dans l'ordre, la présentation de la méthodologie ainsi que les résultats.

2 Recension des écrits

La recension des écrits est divisée en trois parties. Nous retrouvons, tout d'abord, l'état des connaissances sur les difficultés comportementales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale selon les écrits scientifiques contemporains. Ensuite, une attention particulière est apportée aux programmes répertoriés dans la documentation scientifique et clinique s'adressant à cette clientèle. Chaque programme y est décrit systématiquement. La recension se conclut par une analyse de cette documentation afin de dégager les limites des programmes recensés et des évaluations réalisées.

2.1 Difficultés comportementales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale

Plusieurs recherches réalisées dans les dernières années rapportent que les enfants exposés à des actes de violence conjugale, comparés à des enfants de familles non violentes, sont plus à risque de présenter des troubles de comportement extériorisés (agressivité et délinquance) et intériorisés (isolement social, somatisation, anxiété et dépression) (Fantuzzo *et al.*, 1991; Graham-Bermann et Levendosky, 1998; Holden et Ritchie, 1991; Holden, Geffner et Jouriles, 1998; McCloskey, Figueredo et Koss, 1995; Moore et Pepler, 1998). Plus précisément, la documentation scientifique révèle qu'environ 35 % à 45 % des enfants exposés à des actes de violence conjugale présentent ces troubles à un niveau clinique, c'est-à-dire à un niveau nécessitant une intervention.

Achenbach (1991) a élaboré un questionnaire permettant d'évaluer la présence des troubles de comportement extériorisés et intériorisés chez les enfants. Ce questionnaire intitulé l'Inventaire du comportement (traduction du *Child Behavior Checklist*, CBCL) permet, d'une part, l'évaluation des comportements agressifs et délinquants (troubles extériorisés) tels être cruel envers autrui, désobéir, détruire des objets, se bagarrer, mentir, tricher, s'enfuir de la maison et voler. D'autre part, ce questionnaire évalue les comportements reliés à l'isolement social, à la somatisation, à l'anxiété et à la dépression (troubles intériorisés) tels être renfermé et malheureux, présenter des problèmes physiques sans cause médicale connue, pleurer beaucoup et se sentir coupable. Les tableaux 1 et 2 présentent les comportements permettant l'évaluation des troubles extériorisés et intériorisés des enfants âgés de 4 à 18 ans selon l'Inventaire du comportement du jeune (Achenbach, 1991).

TABLEAU 1

Items des échelles d'agressivité et de délinquance (troubles extériorisés) de l'Inventaire du comportement du jeune
(traduction du *Child Behavior Checklist*, CBCL, Achenbach, 1991)

Agressivité	Délinquance
▪ Argumente beaucoup ▪ Bluffeur, vantard ▪ Cruel, brutal et méchant envers les autres ▪ Exige beaucoup d'attention ▪ Détruit ses propres choses ▪ Détruit les choses qui appartiennent à la famille ou à d'autres enfants ▪ Désobéissant à la maison ▪ Désobéissant à l'école ▪ Facilement jaloux ▪ Se bagarre souvent ▪ Attaque les gens physiquement ▪ Crie beaucoup ▪ Cherche à épater ou fait le bouffon ▪ Entêté, maussade ou irritable ▪ Changements brusques d'humeur ▪ Parle trop ▪ Taquine beaucoup ▪ Crises de colère ou s'emporte facilement ▪ Menace les autres ▪ Exceptionnellement bruyant	▪ Ne semble pas se sentir coupable après s'être mal comporté ▪ Fréquente des enfants qui s'attirent des ennuis ▪ Ment ou triche ▪ Préfère être avec des enfants ou des jeunes plus âgés ▪ S'enfuit de la maison ▪ Allume des feux ▪ Vole à la maison ▪ Vole en dehors de la maison ▪ Blasphème ou utilise un langage obscène ▪ Semble préoccupé par la sexualité ▪ Fait l'école buissonnière, s'absente pour des raisons inexpliquées ▪ Consomme de l'alcool et des drogues à des fins non médicales ▪ Vandalisme

TABLEAU 2

Items des échelles d'isolement social, somatisation et anxiété / dépression (troubles intériorisés) de l'Inventaire du comportement du jeune
(traduction du *Child Behavior Checklist*, CBCL, Achenbach, 1991)

Isolement social	Somatisation	Anxiété / dépression

▪ Préfère être seul qu'avec les autres
▪ Refuse de parler
▪ Renfermé, garde les choses pour lui
▪ Gêné ou timide
▪ Regarde dans le vide
▪ Boude beaucoup
▪ Peu actif, bouge lentement ou manque d'énergie
▪ Malheureux, triste ou déprimé
▪ Renfermé, ne se mêle pas aux autres
	▪ Se sent étourdi
	▪ Trop fatigué
	▪ Problèmes physiques sans cause médicale connue :
	  ◦ douleurs physiques (excluant les maux de tête)
	  ◦ maux de tête
	  ◦ nausée, se sent malade
	  ◦ problèmes avec les yeux
	  ◦ éruptions ou autres problèmes de peau
	  ◦ maux de ventre ou crampes
	  ◦ vomissements
		▪ Se plaint de se sentir seul
		▪ Pleure beaucoup
		▪ Peur d'avoir de mauvaises pensées ou de faire quelque chose de mal
		▪ Pense qu'il doit être parfait
		▪ Pense ou se plaint que personne ne l'aime
		▪ Pense qu'on le persécute
		▪ Se sent bon à rien ou inférieur
		▪ Mouvements nerveux ou tics
		▪ Trop peureux ou anxieux
		▪ Se sent trop coupable
		▪ Se sent intimidé ou facilement gêné
		▪ Méfiant
		▪ Malheureux, triste ou déprimé
		▪ Se fait du souci

La documentation scientifique suggère également que les enfants exposés à la violence conjugale présenteraient des lacunes au niveau de leurs habiletés sociales, soit à interagir adéquatement avec autrui (Jaffe *et al.*, 1986a; Wolfe *et al.*, 1986). Cela se traduirait par des difficultés à résoudre adéquatement leurs problèmes sociaux et leurs conflits interpersonnels. Rosenberg (1987), dans une recension sur le sujet, rapporte que les enfants exposés à diverses formes de violence conjugale et à une fréquence élevée de tels actes ont des difficultés significatives à considérer la perspective d'autrui et à décoder adéquatement une situation sociale conflictuelle. Aussi, les enfants de familles violentes auraient tendance à choisir des solutions passives ou agressives dans la résolution de leurs problèmes sociaux et ce, aux dépens de solutions affirmatives plus adéquates et plus susceptibles de leur fournir une bonne adaptation sur le plan social. Il est permis de croire que les enfants exposés à la violence conjugale auraient tendance à emprunter à leurs modèles parentaux les comportements de résolution de problèmes sociaux d'agressivité et de passivité.

La documentation scientifique sur les enfants en troubles de comportement suggère des liens importants entre ce problème et le fait de manifester des lacunes au niveau des habiletés sociales (Elliott et Gresham, 1993). La présence de ces deux difficultés ferait en sorte que ces enfants seraient davantage à risque d'être rejetés par le réseau des pairs et l'entourage adulte. Des recherches ont par ailleurs établi que le rejet des pairs augmenterait les probabilités de développer diverses difficultés d'adaptation psychosociale, notamment le décrochage scolaire, la délinquance et la présence de psychopathologies (Parker et Asher, 1987). Ces résultats de recherche amènent donc à considérer de plus près les lacunes que peuvent présenter les enfants exposés à la violence conjugale à ce niveau. Le tableau 3 présente à ce sujet certains comportements susceptibles de prédire une bonne adaptation sociale chez des enfants d'âge scolaire selon la perception d'un parent. Ces items sont extraits du Questionnaire d'évaluation des habiletés sociales (traduction du *Social Skills Rating Scale*, SSRS, Elliott et Gresham, 1990).

TABLEAU 3

Items des échelles de coopération, d'affirmation, de responsabilité et d'autocontrôle du questionnaire d'évaluation des habiletés sociales (traduction du *Social Skills Rating* Scale, SSRS, Elliott et Gresham, 1990)

Coopération	Affirmation	Responsabilité	Autocontrôle
▪ Utilise adéquatement ses temps libres à la maison ▪ Entretient sa chambre sans qu'on ait à le lui rappeler ▪ Félicite les autres membres de sa famille lors de réussites ▪ Range ses objets personnels et le matériel de la famille ▪ Se porte volontaire afin d'aider les membres de la famille dans des tâches ménagères ▪ Aide aux tâches ménagères sans qu'on ait à lui demander ▪ Essaie d'accomplir des tâches ménagères avant de demander votre aide ▪ Complimente ses amis ou les autres membres de la famille ▪ Termine ses tâches ménagères dans un délai raisonnable ▪ Gère bien son temps en attendant votre aide pour ses devoirs ou toute autre tâche	▪ Se joint à des activités de groupe sans qu'on ait à lui demander ▪ Invite d'autres enfants à la maison ▪ Se fait facilement des amis ▪ Démontre de l'intérêt dans plusieurs domaines ▪ Est aimé des autres ▪ Initie les conversations au lieu d'attendre qu'on s'adresse à lui ▪ Se montre sûr de lui dans ses relations lors de sorties de groupe ▪ Accepte les idées des pairs dans le choix d'activités ▪ Change facilement ou adéquatement d'une activité à l'autre	▪ Se présente spontanément à de nouvelles personnes ns qu'on le lui dise ▪ Demande à des commis de l'information ou de l'aide ▪ Porte attention aux animateurs dans les réunions de jeunes ▪ Répond adéquatement au téléphone ▪ Questionne de façon adéquate des règlements qui lui semble injustes ▪ Demande la permission avant d'utiliser les effets personnels des autres membres de la famille ▪ Demande la permission avant de quitter la maison ▪ Accepte les compliments de ses pairs ▪ Déclare les incidents ou les accidents aux personnes concernées	▪ Parle sur un ton de voix approprié à la maison ▪ Réagit adéquatement lorsqu'il est bousculé ou frappé par d'autres enfants ▪ Refuse poliment des demandes déraisonnables d'autrui ▪ Évite les situations conflictuelles ▪ Réagit bien à la critique ▪ Contrôle ses humeurs lorsqu'il se dispute avec d'autres enfants ▪ Règle calmement les désaccords ▪ Contrôle ses humeurs dans les situations conflictuelles ▪ Réagit adéquatement aux taquineries des membres de sa famille ou des amis de son âge ▪ Coopère avec les membres de la famille sans qu'on ait besoin de lui demander

Certaines différences entre les filles et les garçons seraient observables. En effet, les garçons exposés à la violence conjugale présenteraient davantage de troubles extériorisés et des lacunes au niveau des habiletés sociales (Hughes et Barad, 1983; Jaffe *et al.*, 1985; Jaffe *et al.*, 1986a, 1986b; Jouriles et Norwood, 1995; O'Keefe, 1994a; Stagg, Wills et Howell, 1989). En ce qui a trait aux filles, elles manifesteraient plus de troubles intériorisés tels de l'isolement social, de la somatisation, de l'anxiété et de la dépression (Holden et Ritchie, 1991; Hugues et Barad, 1983; Jaffe *et al.*, 1986a). Toutefois, plusieurs écrits scientifiques rapportent que les garçons exposés à des actes de violence conjugale seraient plus tristes, plus anxieux et se sentiraient plus isolés socialement que des garçons sans expérience de violence (Jaffe *et al.*, 1986a; O'Keefe, 1994a; Stagg, Wills et Howell, 1989). Quant aux filles, elles présenteraient, elles aussi, un taux élevé de comportements agressifs et des difficultés à interagir adéquatement avec autrui (Davis et Carlson, 1987; Fortin, Cyr et Lachance, 2000; Kolbo, 1996; Moore et Pepler, 1998; O'Keefe, 1994;). Il semble donc exister certaines inconsistances dans les résultats de recherche. Ainsi, les enfants des deux sexes, filles et garçons, présenteraient un taux significatif de difficultés comportementales autant extériorisées qu'intériorisées et des lacunes au niveau des habiletés sociales.

Les enfants exposés à diverses formes de violence conjugale, notamment à des violences verbales et physiques manifesteraient davantage de troubles extériorisés et intériorisés que des enfants uniquement exposés à des actes de violence verbale (Fantuzzo *et al.*, 1991). Il est cependant important de préciser que les enfants exposés à des actes de violence conjugale verbale, comparativement à des enfants sans expérience de violence, présenteraient plus de troubles extériorisés. Dans le même ordre d'idée, Jouriles *et al.* (1996) ont observé que le fait d'être exposé à des actes de violence conjugale verbale et/ou psychologique tels proférer des menaces et des insultes ou encore, lancer des objets serait prédicteur de troubles de comportement extériorisés et intériorisés chez les enfants (Jouriles *et al.*, 1996). Nous pouvons donc retenir des résultats de ces quelques études que plus un enfant est exposé à des formes diverses de violence, plus il risque de présenter des difficultés comportementales importantes.

Le stress maternel est le degré de stress vécu par une mère dans la relation qu'elle entretient avec son enfant. Encore peu d'études ont évalué rigoureusement l'influence de cette variable sur l'adaptation des enfants exposés à la violence conjugale. Néanmoins, quelques résultats de recherche démontrent que le stress maternel des femmes victimes de violence conjugale serait significativement associé à la présence de difficultés comportementales et sociales chez leurs enfants (Émond, 2000; Holden et Ritchie, 1991; Holden, Geffner et Jouriles, 1998; Levendosky et Graham-Bermann, 1998; Wolfe *et al.*, 1985). Concrètement, cela peut se traduire par le fait que, prises par leurs problèmes personnels, les femmes victimes de violence conjugale peuvent s'avérer moins disponibles à l'égard de leurs enfants en ne leur fournissant pas toute l'attention, l'affection et la discipline nécessaires à leur bon développement. Henderson (1993) rapporte, dans une étude qualitative, que les femmes victimes de violence conjugale éprouvent des difficultés à communiquer adéquatement avec leur enfant. Elles se disent incapables et indisposées à ce niveau parce qu'elles se sentent fatiguées, tendues et accablées par leurs problèmes. Ces différents éléments viennent renforcer l'idée que l'on doit tenter de réduire, chez ces mères, leur niveau de stress relié à leur rôle parental.

Il existerait une concomitance de l'ordre de 40 % à 70 % entre la violence conjugale et les mauvais traitements physiques envers les enfants (Appel et Holden, 1998; Giles-Sims, 1985; Hughes, 1982; Jouriles et LeCompte, 1991; Matlock *et al.*, 1994; McKay, 1994; Straus, 1991). Plus le degré de violence conjugale serait élevé, plus les mauvais traitements physiques envers les enfants seraient à risque de se produire. Il est à noter que cette concomitance serait trois fois plus importante chez les hommes que chez les femmes (Ross, 1996). À cet égard, O'Keefe (1994a; 1995) a observé que les pères agressent plus fréquemment et plus sévèrement leurs enfants que les mères. Toutefois, les actes d'agression physique d'une mère à l'égard de son enfant seraient plus à risque de se produire lorsque cette dernière est victime de la violence de son conjoint (McCloskey, Figueredo et Koss, 1995; McKay, 1994).

Les chercheurs s'entendent habituellement pour affirmer que les enfants exposés à des actes de violence conjugale et victimes de mauvais traitements physiques, comparativement aux enfants seulement exposés, manifesteraient davantage de troubles extériorisés et intériorisés et de lacunes au niveau de leurs habiletés sociales (Davis et Carlson, 1987; Fortin, Cyr et Lachance, 2000; Jaffe *et al.*, 1986a; 1986b; Hughes, 1988; Hughes, Parkinson et Vargo, 1989; Jouriles et Norwood, 1995; O'Keefe; 1994b; 1995). Dans les familles où nous retrouvons de la violence conjugale, un degré élevé de mauvais traitements physiques auprès des enfants serait associé aux troubles de comportement, à l'hyperactivité et aux troubles de l'attention chez les garçons et à l'anxiété chez les filles (Jouriles, Barling et O'Leary, 1987). Il est également à noter que les garçons seraient davantage victimes de mauvais traitements physiques de la part de leurs parents et ce, père et mère (Holden, Geffner et Jouriles, 1998; Jouriles et Norwood, 1995; Ross,

1996). Toutefois, autant les filles que les garçons exposés à la violence conjugale manifesteraient des troubles de comportement lorsque victimes de ces mauvais traitements.

L'étude de O'Keefe (1994b) apporte un point supplémentaire. Selon cette chercheure, les mauvais traitements physiques d'une mère à l'égard de son enfant augmenteraient les probabilités que l'enfant présente des troubles extériorisés et intériorisés. Toutefois, si une femme victime de violence conjugale réussit, malgré sa situation, à maintenir une bonne relation avec son enfant, il apparaît que cette relation privilégiée agirait comme facteur de protection à l'égard de l'enfant. D'autres chercheurs arrivent à des conclusions similaires et rapportent des résultats relatifs à l'importance d'un lien mère-enfant significatif. Par exemple, Jimenez *et al.* (1999) dans une étude réalisée au Québec, suggèrent des associations entre les comportements de soins de la mère et les problèmes de santé mentale des enfants exposés à la violence conjugale, notamment les troubles extériorisés. D'autres chercheurs québécois, tels Fortin, Cyr et Lachance (2000), ont réalisé une étude en milieu naturel auprès d'enfants exposés à la violence conjugale. Il ressort, parmi leurs principaux résultats, des liens entre les pratiques éducatives parentales maternelles et la présence de troubles de comportement chez les enfants. Les troubles extériorisés seraient, de fait, associés à la consistance des pratiques éducatives alors que les troubles intériorisés seraient, pour leur part, reliés aux conduites et aux attitudes de soutien de la mère.

Il apparaît ainsi de plus en plus clairement que si l'on désire prévenir efficacement les difficultés comportementales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale, nous devons nécessairement intervenir à la fois auprès de l'enfant et de la mère. Sans nier l'importance des variables reliées aux formes, à la fréquence et à la gravité des actes de violence conjugale auxquelles les enfants ont été exposés, il demeure que les recherches les plus récemment publiées tendent à démontrer qu'une relation mère-enfant significative et empreinte de non-violence diminue les risques que les enfants développent des difficultés comportementales et sociales (Fortin, Cyr et Lachance, 2000; Holden, Geffner et Jouriles, 1998; Jimenez *et al.*, 1999; O'Keefe, 1994a).

2.2 Programmes de prévention auprès des enfants exposés à la violence conjugale

Un nombre plutôt restreint d'écrits ont pu être répertoriés dans la documentation scientifique et clinique sur les programmes de prévention auprès des enfants exposés à la violence conjugale. Les critères de sélection afin que les programmes soient recensés sont : les programmes doivent être décrits selon les caractéristiques telles les fondements de l'intervention, les buts et les objectifs, la clientèle visée, le nombre de rencontres et quelques éléments relatifs à l'évaluation. Aussi, les publications doivent dater d'au moins 1980 et avoir été réalisées dans un contexte nord-américain. La présente recension des écrits est réalisée selon la méthodologie de Jackson (1989). Nous retrouvons, tout d'abord, les programmes canadiens et américains et, par la suite, les programmes québécois (pour un résumé, voir tableau 4).

Treatment of Children in Spouse Abusive Families (TCBF) et *Family Night Program: Gentry et Eddy (1980)*

Gentry et Eddy (1980) ont développé le projet d'intervention systémique *Treatment of Children in Spouse Abusive Families* (TCBF) ayant pour but de briser le cycle intergénérationnel de la violence et de modifier les interactions familiales. Le TCBF s'adresse donc à tous les membres d'une famille, incluant l'agresseur. L'intervention débute habituellement dans un centre de crise familiale avec la mère et l'enfant. La mère est alors soumise à des interventions visant à

améliorer ses pratiques éducatives parentales. L'intervention se poursuit une fois que la mère et l'enfant ont quitté le centre de crise familiale. Aussitôt que cela est possible, l'agresseur est inclus dans le programme. Une des composantes du TCBF est le *Family Night Program*. Cette intervention de groupe et individuelle, d'une durée de 15 semaines à raison de deux heures par rencontre, propose aux familles l'apprentissage de nouvelles habiletés de communication, de résolution de conflits et de contrôle de la colère. Les parents reçoivent des notions sur le développement de l'enfant, sur les pratiques éducatives parentales non violentes et la gestion des comportements des enfants. Le *Family Night Program* comprend trois grands volets : *1)* volet enfant (sept premières semaines) incluant de multiples activités (art, musique, jeu structuré, etc.), *2)* volet parent (sept premières semaines) incluant des activités thérapeutiques et relatives à l'éducation et *3)* volet familial (huit dernières semaines) incluant des activités éducatives diverses. Aucune évaluation rigoureuse, mis à part les commentaires des parents, des enfants et des intervenants, n'a été réalisée. Il apparaît néanmoins que ce programme ait été une expérience positive dans la vie des sept familles participantes.

Programmes dans les maisons d'hébergement : Hugues (1982) et Alessi et Hearn (1998)

Hughes (1982) a implanté un programme auprès de familles ayant trouvé refuge dans une maison d'hébergement pour femmes violentées. Ce programme s'adressait aux enfants, aux mères, aux écoles et aux intervenantes de la maison d'hébergement. Les hommes étaient référés à une clinique externe en santé mentale. L'intervention auprès des enfants se présentait sous un format individuel, de groupe ou encore, familial. Les sentiments, les peurs et les fantaisies représentaient les principaux sujets de discussion. Le contrôle de la colère et la résolution de conflits étaient également abordés. L'intervention auprès des mères visait, quant à elle, des aspects éducatifs (ex. : connaissances sur le développement des enfants, amélioration des pratiques éducatives parentales). Les liens avec le milieu scolaire se faisaient au moment des changements d'écoles des enfants ou encore, lors d'échanges d'informations pertinentes (ex. : moment de départ d'une famille de la maison d'hébergement). Les enseignants recevaient une formation au début de l'année scolaire sur le problème des enfants exposés à la violence conjugale. Les intervenantes de la maison d'hébergement étaient, pour leur part, suivies par le personnel responsable du projet d'intervention (ex. : supervisions, consultations et références). Une des grandes limites de l'intervention a été le manque de temps. Il y a aussi eu le fait qu'elle se déroulait dans une maison d'hébergement bondée avec un manque d'espace. En ce qui a trait à l'évaluation de cette intervention, elle était basée sur des impressions et des observations du personnel du projet. Selon eux, l'intervention a présenté des effets bénéfiques auprès des familles. Ceci semble être appuyé par les intervenantes de la maison d'hébergement et les familles. Le personnel du projet a jugé que les volets les plus importants afin d'obtenir un effet sur les enfants sont l'intervention auprès des mères et des intervenantes.

Alessi et Hearn (1998) présentent un programme d'intervention de groupe pour enfants exposés à la violence conjugale résidant dans une maison d'hébergement. Le programme s'adresse à des enfants âgés de 8 à 16 ans. Six rencontres composent ce dernier dont les thèmes sont : *1)* l'identification et l'expression des sentiments, *2)* l'exploration et l'expression des sentiments reliés à la violence dans la famille, *3)* les façons inadéquates de résoudre des problèmes, *4)* les façons adéquates de résoudre des problèmes, *5)* l'amour et la sexualité, *6)* la récapitulation et la fin des rencontres. Les enfants ont évalué le programme à l'aide d'une série de neuf questions leur étant adressées. Toutefois, Alessi et Hearn (1998) ne présentent pas de résultats. Malgré cela, ils notent les problèmes reliés à l'implantation de programmes dans une maison d'hébergement.

Ceux-ci sont : la transition des familles, les écarts d'âge des enfants hébergés, la disponibilité du personnel ainsi que le manque d'espace et de commodités.

Child Witnesses of Wife Abuse : Jaffe, Wilson et Wolfe (1986) et Wagar et Rodway (1995)

Jaffe, Wilson et Wolfe (1986) ont développé un programme d'intervention d'approche cognitivo-comportementale, le *Child Witnesses of Wife Abuse*, qui s'adresse à des enfants âgés de 8 à 13 ans ayant été exposés à la violence conjugale. Les objectifs sont : l'identification des sentiments, la négociation avec l'agressivité d'autrui, la prévention de l'abus et le développement d'habiletés afin de se protéger, l'identification et l'utilisation d'un réseau de soutien social, le développement de la compétence et de l'estime de soi, la négociation avec des sentiments de responsabilité concernant la violence dans la famille, l'ajustement par rapport aux souhaits et désirs reliés à la famille et la négociation avec les séparations répétées ou les incertitudes à propos de l'avenir et l'exploration de stéréotypes sexuels et de mythes à propos des hommes et des femmes. Le programme comprend dix rencontres de groupe hebdomadaires, à raison d'une heure et demie chacune. Deux intervenants, un homme et une femme, ont mis en œuvre le programme. Au total, 18 filles et garçons ont participé au programme et à son évaluation. Ils ont été séparés en deux groupes, soit les 8-10 ans et les 11-13 ans. Conformément à un protocole pré-expérimental à groupe unique, chaque enfant a été interviewé avant et après l'intervention sur ses attitudes, ses connaissances à l'égard des stratégies de résolution de problèmes, ses intérêts et ses motivations à participer au groupe. Les mères ont également été rencontrées individuellement.

Les résultats indiquent que 93 % des mères estiment que leur enfant a apprécié le programme et 62 % disent que leur enfant a appris quelque chose. Le tiers des mères rapporte que le programme a amené des modifications sur le plan comportemental. Les enfants, pour leur part, connaissent davantage les mesures d'urgence telles appeler le 911 ou se réfugier chez des voisins (prétests = 44 %, posttests = 73 %). Un pourcentage plus élevé d'enfants est en mesure d'identifier au moins deux aspects positifs d'eux-mêmes suite au programme (prétests = 53 %, posttests = 85 %). Aussi, après l'intervention, très peu d'enfants approuvent la violence conjugale. Toutefois, 53 % d'entre eux estiment et ce, même après avoir reçu le programme, qu'ils méritent des punitions physiques s'ils se sont mal comportés ou s'ils ont désobéi. Cette étude présente plusieurs limites. Tout d'abord, les auteurs n'ont pas utilisé des instruments de mesure standardisés afin d'évaluer les acquis des enfants. Par ailleurs, il n'y a pas de groupe contrôle. Ceci limite grandement la validité des données recueillies. Enfin, on retrouve un nombre relativement petit de sujets et aucune analyse n'a permis de différencier les résultats selon le sexe des enfants.

Wagar et Rodway (1995) ont évalué le programme *Child Witnesses of Wife Abuse* de Jaffe, Wilson et Wolfe (1986). Les critères de sélection afin que les enfants puissent participer à l'évaluation du programme étaient les suivants : ils devaient avoir été référés par une agence de service social, ils devaient être âgés de 8 à 13 ans, ils devaient avoir été exposés à la violence conjugale (vu et/ou entendu), ils ne devaient subir aucun autre traitement individuel lors de l'intervention et ils ne devaient pas avoir vécu dans une situation de violence familiale depuis trois mois. L'échantillon initial comprend 22 enfants dans le groupe d'âge 8-10 ans et 20 enfants dans le groupe des 11-13 ans. Les auteurs ont suivi un protocole de recherche expérimental. De ce fait, les 42 enfants ont été assignés au hasard dans les groupes expérimental et contrôle. Une autre procédure d'assignation au hasard a été réalisée parmi les enfants du groupe expérimental afin

de créer deux groupes d'enfants âgés de 8-10 ans et de 11-13 ans. Il est à noter qu'il y a eu quatre abandons dans le groupe expérimental. Les résultats présentés sont donc relatifs aux évaluations complétées pour 38 enfants, soit 16 dans le groupe expérimental et 22 dans le groupe contrôle. Les instruments de mesure sont : le *Child Witnesses to Violence Questionnaire* (Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986), les versions couple et parent-enfant du *Conflit Tactics Scale* (CTS, Strauss, 1979) et le *Parent Interview Questionnaire* (Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986).

Les résultats d'une analyse de covariance indiquent que les enfants du groupe expérimental, comparativement aux enfants du groupe contrôle, présentent de meilleurs scores sur deux des trois variables à l'étude selon le *Child Witnesses to Violence Questionnaire* (Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986). Les deux variables significatives sont : le développement d'attitudes autres que la violence conjugale et le sens des responsabilités des enfants à l'égard des actes de violence conjugale. Les chercheurs notent plusieurs limites à leur étude. Tout d'abord, les sujets ont tous été référés par des professionnels. Nous ne retrouvons pas de familles ayant initié la demande d'aide. Ceci peut limiter la généralisation des résultats à une clientèle évaluée à risque par les services sociaux. En ce qui a trait à la méthode, les entrevues auprès des enfants ont été réalisées par les intervenants. Cette procédure est à risque d'introduire des biais non négligeables. Aussi, le questionnaire utilisé, soit le *Child Witnesses to Violence Questionnaire* (Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986) ne possède pas de qualités méthodologiques clairement établies. Wagar et Rodway (1995) notent également que quelques enfants ont subi des interventions autres que le programme. Il devient donc difficile d'estimer, du moins pour ces enfants, si les effets sont reliés au programme ou aux autres interventions reçues. Enfin, aucune évaluation de l'implantation du programme ne semble avoir été réalisée par les chercheurs.

Domestic Abuse Project (DAP); Grusznski, Brink et Edleson (1988) et Peled et Edleson (1992)

Grusznski, Brink et Edleson (1988) présentent le *Domestic Abuse Project* (DAP). Ce programme, d'orientation féministe, a débuté ses activités en 1979 au Minnesota afin de supporter le travail des maisons d'hébergement. L'intervention auprès des enfants représente un volet de ce vaste programme qu'est le DAP. Il englobe les composantes suivantes : des groupes de femmes, des traitements intensifs auprès de conjoints violents ainsi que des thérapies familiales et de couple. Entre 1981 et 1988, 575 enfants et adolescents ont reçu le programme. Ces derniers sont recrutés parmi les familles participantes à d'autres volets du DAP. Les principaux points traités dans le programme sont : la responsabilité à l'égard de la violence, la honte et l'isolement, les scénarios de protection, l'expression des sentiments, la résolution de conflits, les rôles sexuels et l'estime de soi. L'intervention comprend dix rencontres de groupe hebdomadaires, à raison d'une heure avec les enfants et d'une heure et demie avec les adolescents. Des rencontres avec les parents peuvent avoir lieu pendant la durée du programme avec les jeunes. Habituellement, une rencontre finale réunissant les parents et les enfants est réalisée. Le programme est animé par deux intervenants, un homme et une femme. Les auteurs rapportent que les intervenants ont rempli des échelles d'évaluation pour 371 enfants. Il ressort de ces données que la majorité d'entre eux ne se sentent pas responsables de la violence à la maison après avoir été soumis au programme. Ils ont également augmenté leur estime de soi. Ils ont aussi appris de nouvelles façons de se protéger et de résoudre adéquatement leurs conflits. Ces données sont toutefois basées sur des évaluations cliniques pour lesquelles nous ne détenons pas d'informations spécifiques. Également, aucun groupe contrôle ne permet la comparaison de ces résultats.

Peled et Edleson (1992) présentent les résultats d'une évaluation du *Domestic Abuse Project* (DAP) au Minnesota auprès de 30 enfants, 18 filles et 12 garçons, âgés de 4 à 12 ans. Ces enfants

faisaient partie, entre l'été 1990 et l'automne 1991, de huit groupes d'intervention. Les évaluations ont démontré que quatre de ces enfants avaient été physiquement maltraités et un autre agressé sexuellement. Une méthodologie qualitative a été privilégiée par les auteurs. Il s'agit principalement d'observations non structurées des rencontres de groupe avec les enfants (n=10) et des rencontres familiales (n=3). Des entrevues semi-structurées avec les enfants (n=30), les mères (n=16), les pères (n=5), les intervenants et des membres du personnel administratif du DAP (n=9) ont également été effectuées. Les entrevues ont été réalisées un à six mois après la mise en œuvre du programme auprès des enfants. Les résultats présentés par les chercheurs mettent en lumière les buts du programme. Suite à une analyse de contenu, ceux-ci sont : briser le secret de la violence dans la famille, apprendre à se protéger, avoir une expérience positive et renforcer l'estime de soi. Malgré les différents aspects positifs qui semblent avoir été amenés par le programme, il ressort qu'une telle intervention procure un certain niveau de stress chez les familles. Par exemple, les enfants apprennent que la violence n'est pas acceptable et se servent de ce nouvel argument afin de confronter leurs mères à la maison. Ceci fait ressortir l'importance de développer des programmes n'incluant pas seulement les enfants mais également les mères, et, selon les cas, les pères. L'amélioration des pratiques éducatives parentales devrait évidemment faire partie des objectifs avec les parents. Cette évaluation est très limitée quant aux résultats disponibles. Nous ne détenons pas d'informations sur les acquis des enfants. Également, certaines entrevues ont été réalisées six mois après l'intervention. Il y a possibilité de biais reliés à la mémorisation.

Groupes thérapeutiques : Evans et Shaw (1993) et Crockford, Kent et Stewart (1993)

Evans et Shaw (1993) présentent un programme thérapeutique pour enfants exposés à la violence conjugale âgés dans la période de latence. Les auteurs précisent que leur programme, d'une durée de 20 semaines, poursuit des objectifs éducatifs (ex. : scénarios de protection) et des objectifs thérapeutiques (ex. : se servir du groupe afin de développer un processus d'aide mutuelle). Les groupes sont composés d'environ cinq à sept enfants et sont animés par deux intervenants, un homme et une femme. Un groupe pour les mères avait également lieu en même temps que celui pour les enfants. Les objectifs visés auprès des mères portaient sur l'amélioration de la relation qu'elles entretiennent avec leurs enfants. C'est la seule information dont nous disposons à propos de ce volet du programme. Les auteurs rapportent que les enfants ayant participé au programme sont plus en mesure d'exprimer leurs sentiments et de résoudre adéquatement leurs conflits. Evans et Shaw (1993) rapportent, qu'en dehors du temps d'intervention, les enfants mettent en pratique les habiletés et les comportements appris et ce, que ce soit avec leurs pairs ou les adultes de l'entourage, à la maison et à l'école. Aucune autre information concernant l'évaluation de ce programme n'est rapportée par les auteurs.

Crockford, Kent et Stewart (1993) présentent une intervention thérapeutique pour enfants exposés à la violence conjugale âgés de 5 à 8 ans. Cette intervention de groupe a été développée dans le cadre du programme *Children Living in Violent Environnements* (C.L.I.V.E.) en Ontario. Les buts de l'intervention auprès des enfants est de leur permettre d'exprimer leurs sentiments avec des pairs ayant vécu des expériences similaires et de leur apporter des connaissances susceptibles de les éclairer sur la violence familiale. Les critères d'éligibilité afin que les familles participent sont : les agresseurs ne demeurent plus dans la maison ou encore, ils sont activement impliqués dans une thérapie. Les mères reçoivent un soutien personnel, elles accompagnent leurs enfants au groupe et participent parallèlement à un groupe de support. L'intervention dure 20 semaines, à raison d'une heure et demie chaque rencontre. Les groupes comprennent de

quatre à six enfants et sont animés par deux intervenants, de préférence un homme et une femme. On ne possède pas beaucoup d'informations sur l'intervention auprès des mères mis à part le fait que, par le biais de discussions, l'on tente d'établir des liens entre, d'une part, les apprentissages des enfants et, d'autre part, ce que peuvent faire les mères afin de récupérer cette nouvelle information dans la semaine qui suit. Il est important de noter, qu'à chaque semaine, la dernière activité avec les enfants inclut les mères. Les auteurs n'abordent pas des éléments relatifs à l'évaluation du programme.

The Storybook Club : Tutty et Wagar (1994)

Tutty et Wagar (1994) présentent le programme *The Storybook Club*, développé à Calgary par le *YWCA Support Center; alternatives to Domestic Violence*. Cet organisme fournit de l'aide aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale. Il propose aussi des groupes de traitement pour conjoints violents. Le *Storybook Club* est un programme pour enfants exposés à la violence conjugale âgés de 5 à 7 ans. L'expression dramatique est utilisée comme principal moyen d'intervention. Dix rencontres hebdomadaires composent le programme, à raison d'une heure et demie chacune. Les buts sont : l'identification et l'expression des sentiments, les habiletés de résolution de problèmes et de conflits et les stéréotypes sexuels. Les auteurs rapportent qu'ils sont à collecter des données selon un protocole préexpérimental à groupe unique afin d'évaluer l'efficacité du programme. Les variables estime de soi de l'enfant et stress maternel seraient plus particulièrement ciblées. Des observations des forces et des faiblesses des enfants selon les enseignants seraient également réalisées. Aucun résultat n'est toutefois présenté à cet égard.

Intervention sociocognitive : Roseby et Johnston (1995)

Roseby et Johnston (1995) présentent une intervention visant à améliorer la trajectoire cognitive et émotive d'enfants exposés à des conflits conjugaux graves. Les enfants sont âgés dans la période de latence. Les parents sont impliqués dans le programme global par le biais d'une participation à des rencontres individuelles ou encore, à des groupes de parents. L'intervention auprès des parents vise à ce qu'ils soient en mesure de mieux répondre aux besoins de leurs enfants et de les protéger lors de conflits conjugaux. Les enfants, pour leur part, reçoivent une intervention individuelle, de groupe ou encore, un amalgame des deux. L'intervention de groupe se déroule sur une période de dix semaines à raison d'une heure et demie par rencontre. Les buts sont d'aider les enfants à découvrir et retravailler leurs perceptions, sentiments et fantaisies à l'égard de leurs familles et des conflits qui y règnent, expérimenter et tolérer les sentiments émergents chez eux et autrui et enfin, atteindre une trajectoire développementale normale dans leur compréhension des relations interpersonnelles, de l'empathie et de la moralité. Différentes activités sont utilisées avec les enfants, soit des jeux d'expression (thermomètre évaluant le degré de tel ou tel sentiment, masques, sculptures humaines, etc.) et des jeux de rôle. Aucune évaluation n'a été effectuée par les auteurs. Ces derniers notent toutefois des acquis positifs chez les enfants suite à leur participation au programme.

SUPPORT Project : Jouriles *et al.* (1998)

Jouriles *et al.*, (1998) ont développé le *SUPPORT Project*. Il s'agit d'une intervention à plusieurs composantes visant à réduire l'incidence des troubles extériorisés chez des enfants exposés à la violence conjugale. Le programme s'adresse à des mères et des enfants en troubles de comportement âgés de 4 à 9 ans ayant récemment séjourné dans une maison d'hébergement. Les

mères ont quitté leur conjoint violent. L'intervention est basée sur le modèle développemental des troubles de comportement de Patterson, la documentation scientifique sur le traitement des troubles de comportement et l'expérience clinique des auteurs avec des familles ayant résidé dans des maisons d'hébergement. L'intervention consiste à réaliser des visites à domicile hebdomadaire d'une durée de huit mois et plus après le séjour dans une maison d'hébergement. Une thérapeute et une étudiante-stagiaire rendent visite à la mère et à l'enfant. La thérapeute procure un support à la mère mais intervient également au niveau des pratiques éducatives parentales et de la résolution de problèmes. L'étudiante-stagiaire joue, pour sa part, un rôle de mentor auprès de l'enfant en lui procurant de l'attention et de l'affection par le biais d'activités. Elle sert aussi de modèle prosocial auprès de l'enfant et de la mère. L'intervention comprend deux grands volets : *1)* le soutien social (connaissance sur les ressources de la communauté, encouragements à faire appel à ces ressources, résolution de problèmes, aide matérielle, etc.) et *2)* entraînement aux habiletés parentales (meilleure gestion des comportements de l'enfant, fournir un environnement sécuritaire et stimulant, développement d'habiletés spécifiques telles écouter l'enfant, donner des directives claires, donner des récompenses et privilèges et punir adéquatement, etc.).

Jouriles *et al.* (1998) présentent les résultats préliminaires de l'évaluation du *SUPPORT Project*. Un protocole expérimental a été privilégié par les chercheurs. Différentes mesures standardisées ont été administrées aux familles sur les troubles de comportement des enfants (*Child Behavior Checklist*, CBCL, Achenbach (1991) et période d'observation de 40 minutes à la maison), les pratiques éducatives parentales (période d'observation) et le niveau de détresse psychologique de la mère (*Symptom Checklist-90-Revised*, SCL-90-R, Derogatis, 1977). Les mesures sont administrées avant l'intervention et aux 4, 8, 12 et 16 mois après le début de la mise en œuvre du programme. Les données présentées ici concernent 18 familles évaluées jusqu'au 8e mois. Huit familles font partie du groupe expérimental alors que les dix autres sont dans le groupe contrôle. Étant donné le petit nombre de sujets, les chercheurs présentent uniquement des résultats relatifs aux moyennes et aux écarts-types. Les résultats indiquent néanmoins que les enfants du groupe expérimental présentent moins de troubles extériorisés et que les pratiques éducatives parentales des mères se sont améliorées. De fait, elles semblent plus impliquées auprès de leur enfant et plus chaleureuses. Également, le niveau de détresse psychologique des mères a diminué. Nous ne sommes pas en mesure d'observer de tels changements dans les familles du groupe contrôle.

London (Ontario) Community Group Treatment Programme for Children Exposed to Woman Abuse : Sudermann, Marshall et Loosely (2000)

Sudermann, Marshall et Loosely (2000) présentent le *London (Ontario) Community Group Treatment Programme for Children Expsed to Woman Abuse*. Ce programme a été développé au milieu des années 80 et est le fruit d'une collaboration entre différents organismes (ex. : services de protection à l'enfance, centre de services en pédopsychiatrie, centre de services préventifs pour les enfants et leurs familles, maison d'hébergement, maison de deuxième étape pour femmes victimes de violence conjugale, centre de réadaptation pour adolescents). Environ 25 groupes sont mis en œuvre par année avec, en moyenne, sept à huit participants. Les enfants sont âgés de 4 ans à 16 ans. Ils sont regroupés en fonction de leur niveau de développement. Une entrevue prégroupe est réalisée avec la mère et l'enfant afin d'initier ce dernier au programme. Le programme en tant que tel comprend dix rencontres de groupe. Les objectifs sont : améliorer l'adaptation des enfants et diminuer les troubles de comportement associés au fait d'avoir été exposé à de la violence, créer des changements chez l'enfant afin de prévenir la

violence dans ses relations interpersonnelles et s'assurer que l'enfant connaît des scénarios lui permettant de se protéger lors de situations de violence familiale ultérieures. Les principaux sujets traités avec les enfants sont notamment la description de la violence (psychologique, physique et sexuelle), l'expression des sentiments, la colère et la résolution de conflits, les sentiments de responsabilité face à la violence et les mythes au sujet de la violence conjugale et familiale, le pouvoir et le contrôle reliés aux différentes formes de mauvais traitements, les scénarios de protection, la violence dans les relations amoureuses (auprès des adolescents) et l'estime de soi. L'implication de la mère au programme n'est pas clairement précisée. Il y est seulement dit que cela peut varier considérablement d'un groupe à l'autre. L'évaluation du programme est réalisée selon un protocole préexpérimental avec prétests et posttests à groupe unique. Un questionnaire a été développé expressément pour l'évaluation de programme, soit le *Child/Teen Witness to Woman Abuse Questionnaire*. Un groupe de travail a participé à l'élaboration de celui-ci. Cet instrument a été administré individuellement à 31 enfants âgés de 7 ans à 15 ans, dont 17 filles et 14 garçons. L'âge moyen est de 11,6 ans. Les mères ont également reçu un questionnaire par courrier postal ou par le biais d'un intervenant. Les auteurs affirment que peu de mères ont refusé de répondre. Toutefois, nous ne connaissons pas le nombre exact de questionnaires ayant été remplis.

Les résultats de l'évaluation indiquent que les enfants ont développé leurs connaissances, modifié leurs attitudes et leurs croyances à l'égard de la violence conjugale et les autres formes de violence. Les enfants se sentent moins responsables et ont appris à se protéger. Ils se sont aussi avérés très satisfaits du programme. Ils affirment avoir beaucoup appris. Les mères révèlent également leur grande satisfaction face au programme. Elles déclarent que les enfants présentent moins de comportements violents, sont plus attentifs et plus calmes. Il apparaît toutefois que les mères auraient souhaité avoir plus d'information sur le contenu transmis aux enfants. Ceci fait probablement davantage défaut dans les groupes où les mères ne reçoivent pas elles-mêmes une intervention. Parmi les limites de cette étude, nous pouvons noter l'absence d'un groupe contrôle. Cette lacune ne permet pas de statuer si les effets observés sont effectivement dus a programme. Aussi, le questionnaire utilisé n'a pas été validé. Enfin, les auteurs ne présentent pas de résultats différenciés selon l'âge et le sexe des enfants.

LES PROGRAMMES QUÉBÉCOIS : C.S.S.M.M. (ALARIE ET ROSE, 1989),
CJF BATSHAW (PÂQUET-DEEHY *ET AL.*, 1997),
CJ OUTAOUAIS (MARANGÈRE, CHAMPAGNE ET POIRIER, 1998),
MAISON D'HÉBERGEMENT ET CLSC STE-FOY/SILLERY (BEAUDOIN *ET AL.*, 1998)

Alarie et Rose (1989) ont mis en œuvre au Centre de services sociaux de Montréal métropolitain (C.S.S.M.M.) un projet expérimental d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale. Au total, neuf enfants, sept filles et deux garçons, provenant de six familles ont participé à ce projet. Ils sont âgés de 8 ans à 12 ans. Les objectifs de l'intervention sont : partager le vécu de violence dont ils ont été exposés et parfois victimes afin de briser leur isolement, dénoncer les agressions et informer sur le problème de la violence conjugale, augmenter leur estime de soi (mieux connaître ses forces, ses faiblesses, découvrir ses besoins, etc.), développer leurs habiletés sociales (apprendre à s'affirmer, à résoudre leurs problèmes et à augmenter leur réseau de support), explorer leurs sentiments face à chacun de leurs parents, resituer les rôles familiaux et exprimer la colère de façon acceptable. L'intervention comprend dix rencontres d'une durée d'environ deux heures chacune. Les rencontres sont subdivisées en deux volets, soit le travail des émotions et l'acquisition de moyens concrets afin d'affronter la réalité. Il est à noter que les mères ont préalablement été rencontrées afin de leur expliquer les

objectifs de l'intervention. Elles ont finalement été réunies lors d'une rencontre-bilan dans le but d'évaluer l'impact de l'intervention sur les enfants. Toutefois, aucun instrument de mesure n'a été utilisé dans le cadre de cette démarche d'évaluation. Les évaluations reposent plutôt sur les observations ponctuelles des deux intervenantes, les verbalisations des enfants lors des rencontres ainsi que la rétroaction des mères lors des appels téléphoniques et de la rencontre-bilan.

Les auteurs rapportent néanmoins quelques résultats. Malgré leur subjectivité, ils sont brièvement présentés ici. Ainsi, les enfants auraient réussi à briser leur isolement en établissant des liens avec les autres enfants du groupe. Ils se sont aussi exprimés sur leur vécu d'enfant témoin de violence conjugale. Toutefois, les auteurs notent que les actes de violence perpétrés à leur égard par les parents ont été beaucoup plus difficiles à aborder. Les intervenants ont aussi observé le développement d'habiletés sociales relatives à l'affirmation et une diminution de leurs sentiments de culpabilité. Parmi les limites de cette étude, nous pouvons noter le nombre peu élevé de sujets, le fait que seulement deux garçons aient participé à l'évaluation et l'absence de groupe contrôle. Aussi, l'orientation théorique de l'intervention n'est pas clairement définie. En effet, les auteurs rapportent qu'ils ont utilisé diverses techniques empruntées à plusieurs modèles (notamment humaniste, béhavioral, bioénergétique, systémique, etc.). Il est clair qu'une intervention s'inspirant de multiples modèles théoriques est susceptible d'engendrer des confusions importantes sur le plan épistémologique. Enfin, aucun instrument de mesure standardisé n'a été utilisé. Pourtant, il existe plusieurs instruments fidèles et valides afin d'évaluer l'estime de soi des enfants, leurs habiletés sociales et leurs relations familiales. En conséquence, la validité des résultats obtenus est sérieusement remise en question.

Pâquet-Deehy *et al.* (1997) ont réalisé l'évaluation d'un programme d'intervention s'adressant à des enfants (6-12 ans) et des adolescents (13-17 ans) exposés à la violence conjugale recevant les services des Centres jeunesse et la famille Batshaw. Le programme, inspiré de Jaffe *et al.* (1986), d'Alessi et Hearn (1998) et du modèle d'intervention féministe de Larouche (1987), se veut une intervention préventive de type secondaire. Le programme comporte douze rencontres hebdomadaires auprès des jeunes. Les mères de ces jeunes étaient invitées à participer à une intervention pour femmes victimes de violence conjugale. Deux intervenantes réalisent l'intervention. Les objectifs généraux du programme sont : développer certaines habiletés chez les jeunes (amélioration de l'estime de soi, scénarios de protection, identification et expression des émotions, briser l'isolement, développement des habiletés sociales, gestion du stress), donner de l'information aux jeunes et identifier des jeunes qui manifestent des comportements problématiques de survie et qui auraient besoin d'interventions thérapeutiques non offertes par la présente intervention. L'évaluation a été réalisée selon une méthode préexpérimentale à groupe unique. Sept groupes d'intervention ont été évalués en 1995, dont quatre groupes d'enfants et trois groupes d'adolescents. Chez les enfants, l'échantillon en comprend 20, incluant 13 filles et 7 garçons. En ce qui a trait aux adolescents, ils sont 18, dont 5 filles et 13 garçons. Des grilles d'observation (évaluation du processus d'intervention, comportement des jeunes) et un questionnaire (profil de la clientèle, connaissances et attitudes par rapport à la violence conjugale) ont servi à l'évaluation.

Les principaux résultats indiquent que les jeunes ont réussi à briser leur isolement, à exprimer certaines émotions et à développer leurs habiletés sociales. Des résultats similaires sont observables chez les adolescents. Les comportements les moins susceptibles d'avoir été observés, autant chez les enfants que chez les adolescents, sont ceux reliés à l'estime de soi, à la gestion du stress et aux scénarios de protection. Les limites de cette étude sont le nombre peu élevé de sujets, l'absence d'un groupe contrôle et d'instruments de mesure standardisés.

Marangère, Champagne et Poirier (1998) ont réalisé l'évaluation d'un groupe pour enfants exposés à la violence conjugale aux Centres jeunesse de l'Outaouais. Le programme s'adresse à des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant vécu de la violence conjugale. Il comporte dix sessions d'aide d'une heure et demie chacune et présente les deux objectifs suivants : *1)* aider l'enfant à se situer face à la violence subie, en lui permettant d'identifier ses sentiments et émotions refoulés ou niés et de découvrir les sentiments qu'il éprouve envers ses parents et envers lui-même et *2)* donner des moyens de faire face aux situations de violence à la maison, en renforçant son autonomie de pensée et son image de soi et en lui apprenant à se fier à son propre jugement. Les enfants participant au programme doivent avoir vécu dans une famille où la violence s'est déroulée au cours des deux ou trois dernières années et les parents doivent reconnaître la situation de violence à laquelle l'enfant a été exposé. Aucune méthode d'évaluation scientifique n'a été utilisée. Les résultats sont plutôt exprimés en termes d'observations et de constatations suite aux différentes sessions d'aide. Les auteurs expriment que tous les enfants ont cheminé à l'intérieur du groupe au niveau de l'expression de certains sentiments, de la résolution plus adéquate des conflits, du développement de liens sociaux et par la présence de comportements plus adaptés.

Beaudoin *et al.* (1998) ont procédé à l'évaluation de deux programmes d'intervention de groupe pour des enfants ayant été exposés à la violence conjugale. Le premier est mis en œuvre dans trois maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de la région de Québec (Re-Socialisation) et le deuxième, au CLSC Ste-Foy/Sillery (Ensemble... on découvre). L'idéologie sous-jacente à ces deux programmes est le modèle d'intervention féministe en violence conjugale de Larouche (1987) alors que le cadre théorique est le modèle de courant central de Papell et Rothman (1983). Les deux programmes comportent dix rencontres de groupe avec les enfants, d'une durée moyenne d'environ une heure et demie chacune. Le programme du CLSC Ste-Foy/Sillery (Ensemble... on découvre) a la particularité d'avoir quatre rencontres mères-enfants d'environ deux heures chacune. Les deux programmes présentent les objectifs généraux suivants : conscientiser les enfants à l'égard de la violence, apprendre aux enfants à ne plus se sentir responsables de la violence conjugale, identifier des mécanismes appropriés de protection, développer leur estime de soi et leur affirmation et expérimenter des modes de résolution de conflits. Le volet mère-enfant du programme du CLSC Ste-Foy/Sillery (Ensemble... on découvre) vise à modifier chez les dyades les perceptions et les comportements reliés à la violence. Les sujets participants sont, pour le programme des maisons d'hébergement Re-Socialisation, 20 enfants incluant 8 filles et 12 garçons (χ=8 ans). En ce qui a trait au programme du CLSC Ste-Foy/Sillery (Ensemble... on découvre), 6 enfants, incluant 2 fratries, ont participé au programme et à l'évaluation dont 1 fille et 5 garçons (χ=10 ans). Toutes les mères (n=4) ont participé aux rencontres leur étant adressées. Plusieurs instruments de mesure ont été administrés. Un questionnaire maison a été élaboré afin de collecter des données en lien avec les programmes, le *Perceived Self Competency* (Harter, 1982), un questionnaire d'appréciation aux enfants et un questionnaire sociodémographique adressé aux mères. Un autre questionnaire a été administré aux mères ayant participé aux rencontres mères-enfants du programme du CLSC Ste-Foy/Sillery. Les intervenantes ont administré les questionnaires aux deux temps de l'étude, soit au prétest et posttest.

Pour le programme des maisons d'hébergement, Re-Socialisation, les résultats indiquent que les enfants ont élargi leurs connaissances à l'égard de la violence (formes de violence et scénarios de protection). À l'aide de vignettes présentant des mises en situation, les enfants ayant participé au programme présentaient davantage de réponses affirmatives. Chez les enfants ayant participé au programme du CLSC, ces derniers présentent de meilleurs scores relativement à la compétence sociale, scolaire et comportementale et au niveau des scénarios de

protection. Leurs modes de résolution de conflits sont plus affirmatifs au posttest qu'au prétest. Enfin, il est intéressant de noter qu'une seule mère avait affirmé au prétest avoir utilisé de la violence physique à l'égard de ses enfants alors qu'au posttest, les quatre mères ayant participé au groupe ont révélé de tels gestes. Les auteurs estiment que les mères sont plus sensibles à la violence après le programme qu'avant. Parmi les limites de ces études, il y a le fait qu'il n'y ait pas de groupe contrôle et le nombre peu élevé de sujets, particulièrement pour le programme du CLSC.

TABLEAU 4

Caractéristiques des programmes recensés et principaux résultats

Auteurs	Buts et objectifs du programme	Caractéristiques du programme	Résultats de l'évaluation
Treatment of Children In Spouse Abusive Families* (TCBF) et *Family Night Program			
Gentry et Eddy (1980)	TCBF : ▪ Briser le cycle intergénérationnel de la violence ▪ Modifier les interactions familiales *Family Night Program :* ▪ Apprendre aux familles de nouvelles habiletés de communication, de résolution de conflits et de contrôle de la colère	TCBF : ▪ Intervention familiale, incluant l'agresseur ▪ Intervention débute avec la mère et l'enfant dans un centre de crise familiale *Family Night Program* : ▪ 15 rencontres (deux heures chacune) incluant des interventions de groupe et individuelles ▪ Trois volets : enfant, parent et familial	▪ Sept familles participantes ▪ Commentaires des parents, des enfants et des intervenants : le programme a été une expérience positive pour les sept familles
Programmes dans les maisons d'hébergement			
Hughes (1982)	Enfants : ▪ Expression des sentiments, des peurs et des fantaisies ▪ Contrôle de la colère et résolution de conflits Mères : ▪ Développement des connaissances sur le développement de l'enfant	▪ Familles dans une maison d'hébergement ▪ Intervention vise les enfants, les mères, le milieu scolaire et les intervenantes de la maison d'hébergement ▪ Intervention auprès des enfants; individuel, groupe et familial	▪ Impression et observation du personnel du projet, des intervenantes et des familles : l'intervention a été positive
Alessi et Hearn (1998)	▪ Identification et expression des sentiments ▪ Exploration et expression des sentiments reliés à la violence dans la famille ▪ Les façons inadéquates de résoudre des problèmes ▪ Les façons adéquates de résoudre des problèmes ▪ Amour et sexualité ▪ Récapitulation et fin des rencontres	▪ Enfants dans une maison d'hébergement ▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ 8 à 16 ans ▪ Six rencontres	▪ Évaluation selon une série de neuf questions adressées aux enfants ▪ Aucun résultat présenté

Auteurs	Buts et objectifs du programme	Caractéristiques du programme	Résultats de l'évaluation
Child Witnesses of Wife Abuse			
Jaffe, Wilson et Wolfe (1986)	▪ Identification des sentiments ▪ Négociation avec l'agressivité d'autrui ▪ Prévention de l'abus et développement d'habiletés afin de se protéger ▪ Identification et utilisation d'un réseau de soutien social ▪ Développement de la compétence et de l'estime de soi ▪ Négociation avec des sentiments de responsabilité ▪ Ajustement face aux désirs reliés à la famille ▪ Exploration des stéréotypes sexuels	▪ Approche cognitivo-comportementale ▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ 8 à 13 ans ▪ Dix rencontres hebdomadaires (une heure et demie chacune) ▪ Intervenants : un homme et une femme	▪ 18 filles et garçons ▪ Protocole préexpérimental prétest-posttest à groupe unique; entrevues avec les mères et les enfants ▪ Les mères estiment que leur enfant a apprécié le programme ▪ Le tiers rapporte que le programme a amené des modifications ▪ Les enfants connaissent davantage les scénarios de protection ▪ Les enfants identifient davantage des aspects positifs d'eux-mêmes et très peu approuvent la violence conjugale
Wagar et Rodway (1995)	▪ Idem à Jaffe, Wilson et Wolfe. (1986)	▪ Idem à Jaffe, Wilson et Wolfe. (1986) ▪ Intervenants : deux femmes	▪ 38 filles et garçons ▪ Protocole expérimental prétest-posttest avec groupe contrôle ▪ Les enfants du groupe expérimental ont développé des attitudes autres que la violence et diminué leur responsabilité à l'égard de la violence conjugale
Domestic Abuse Project **(DAP)**			
Grusznski, Brink et Edleson (1988)	DAP : ▪ Supporter le travail des maisons d'hébergement Groupes pour enfants et adolescents : ▪ Responsabilisation à l'égard de la violence ▪ Honte et isolement ▪ Scénarios de protection ▪ Expression des sentiments ▪ Résolution de conflits ▪ Rôles sexuels ▪ Estime de soi	▪ Programme d'orientation féministe ▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ Dix rencontres hebdomadaires d'une heure (enfants) ou d'une heure et demie chacune (ados) ▪ Possibilité de rencontres avec les parents ▪ Une rencontre finale parents-enfants ▪ Intervenants : un homme et une femme	▪ Évaluations cliniques auprès de 371 enfants ▪ La majorité des enfants ne se sentent pas responsables de la violence, ont une meilleure estime de soi, se protègent davantage et résolvent mieux leurs conflits

Auteurs	Buts et objectifs du programme	Caractéristiques du programme	Résultats de l'évaluation
Domestic Abuse Project* (DAP) *(suite)			
Peled et Edleson (1992)	▪ Idem à Grusznski, Brink et Edleson (1988)	▪ Idem à Grusznski, Brink et Edleson (1988) ▪ 4 à 12 ans	▪ 30 enfants, 18 filles et 12 garçons ▪ 16 mères, 5 pères et 9 intervenantes et membres du personnel administratif du DAP ▪ Évaluation qualitative ▪ Émergence des buts du programme : *1)* briser le secret, *2)* apprendre à se protéger, *3)* avoir une expérience positive et *4)* renforcer l'estime de soi
Groupes thérapeutiques			
Evans et Shaw (1993)	Enfants : ▪ Objectifs éducatifs (ex. : scénarios de protection) ▪ Objectifs thérapeutiques (ex. : se servir du groupe afin de développer un processus d'aide mutuelle) Mères : ▪ Amélioration de la relation mère-enfant	▪ Enfants dans la période de latence ▪ 20 semaines d'intervention ▪ Groupes de cinq à sept enfants ▪ Intervenants : un homme et une femme	▪ Les enfants expriment davantage leurs sentiments et résolvent mieux leurs conflits ▪ Les enfants appliquent les habiletés et les comportements appris dans d'autres contextes sociaux
Crockford, Kent et Stewart (1993)	▪ Permettre aux enfants d'exprimer leurs sentiments avec des pairs ayant vécu des expériences de vie similaires ▪ Apporter aux enfants des connaissances sur la violence familiale	▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ 5 à 8 ans ▪ 20 semaines d'intervention (une heure et demie chaque rencontre) ▪ 4 à 6 enfants par groupe ▪ Intervenants : un homme et une femme	▪ Aucune évaluation du programme
The Storybook Club			
Tutty et Wagar (1994)	▪ Identification et expression des sentiments ▪ Habiletés de résolution de problèmes et de conflits ▪ Les stéréotypes sexuels	▪ 5 à 7 ans ▪ Dix rencontres hebdomadaires (75 minutes chacune)	▪ Résultats de l'évaluation à venir : protocole préexpérimental prétest-posttest à groupe unique ▪ Variables mesurées : estime de soi de l'enfant, stress maternel, forces et faiblesses des enfants

Auteurs	Buts et objectifs du programme	Caractéristiques du programme	Résultats de l'évaluation
Intervention sociocognitive			
Roseby et Johnston (1995)	▪ Améliorer la trajectoire cognitive et émotive d'enfants exposés à des conflits conjugaux graves Parents : ▪ Viser à ce qu'ils répondent mieux aux besoins de leurs enfants et les protègent davantage Enfants : ▪ Aider les enfants à découvrir et retravailler leurs perceptions, sentiments et fantaisies	▪ Enfants dans la période de latence ▪ Parents : rencontres individuelles ou rencontres de parents ▪ Enfants : intervention individuelle, de groupe ou un amalgame des deux ▪ Intervention de groupe : dix semaines (une heure et demie chacune)	▪ Aucune évaluation du programme ▪ Les auteurs notent toutefois des acquis positifs chez les enfants
SUPPORT Project			
Jouriles *et al.* (1998)	▪ Réduire l'incidence des troubles extériorisés chez les enfants exposés à la violence conjugale	▪ Mères et enfants en troubles de comportement âgés de 4 ans à 9 ans ayant séjourné dans une maison d'hébergement ▪ Les mères ont quitté le conjoint violent ▪ Visites à domicile (huit mois et plus après le séjour dans une maison d'hébergement ▪ Deux volets de l'intervention : 1. soutien social 2. entraînement aux habiletés parentales	▪ Protocole expérimental prétest-posttest avec groupe contrôle ▪ Mesures standardisées ▪ Données préliminaires auprès de 18 familles ▪ Les enfants du groupe expérimental présentent moins de troubles extériorisés ▪ Les mères ont de meilleures pratiques éducatives parentales ▪ Les mères ont un niveau de détresse psychologique moindre
London Community Group Treatment Program for Children Exposed to Woman Abuse			
Sudermann, Marshall et Loosely (2000)	▪ Améliorer l'adaptation des enfants et diminuer les troubles de comportement associés au fait d'avoir été exposé à de la violence ▪ Créer des changement chez l'enfant afin de prévenir la violence dans ses relations interpersonnelles ▪ S'assurer que l'enfant connaît des scénarios lui permettant de se protéger lors de situation de violence familiale ultérieures	▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ 4 à 16 ans ▪ Dix rencontres	▪ 31 enfants de 7 ans à 15 ans ▪ Protocole préexpérimental prétest-posttest à groupe unique ▪ Les enfants ont développé leurs connaissances, modifié leurs attitudes et leurs croyances à l'égard de la violence ▪ Selon les mères, les enfants sont moins violents, plus attentifs et plus calmes

Auteurs	Buts et objectifs du programme	Caractéristiques du programme	Résultats de l'évaluation
Les programmes québécois			
Alarie et Rose (1980)	▪ Partager le vécu de violence et briser l'isolement ▪ Dénoncer les agressions et informer sur la violence conjugale ▪ Augmenter l'estime de soi ▪ Développer les habiletés sociales ▪ Explorer les sentiments face à chacun des parents ▪ Resituer les rôles familiaux ▪ Exprimer adéquatement la colère	▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ 8 à 12 ans ▪ Dix rencontres (deux heures chacune)	▪ Sept filles et deux garçons ▪ Observations des intervenantes, verbalisation des enfants et rétroaction des mères : les enfants sont moins isolés, amélioration de certaines habiletés sociales
Pâquet-Deehy *et al.* (1997)	▪ Développer certaines habiletés chez les jeunes (estime de soi, scénarios de protection, émotions, isolement, habiletés sociales, gestion du stress) ▪ Donner de l'information aux jeunes ▪ Identifier des jeunes qui manifestent des comportements problématiques en besoin d'interventions thérapeutiques	▪ Inspiré de Jaffe, Wilson et Wolfe (1986), Alessi et Hearn (1984) et Larouche (1987) ▪ Enfants et adolescents ▪ 12 rencontres ▪ Intervenantes : 2 femmes	▪ Protocole préexpérimental à groupe unique ▪ Quatre groupes d'enfants : 20 enfants dont 13 filles et 7 garçons ▪ Trois groupes d'adolescents : 18 adolescents dont 5 filles et 13 garçons ▪ Les jeunes ont brisé leur isolement, exprimé certaines émotions et développé leurs habiletés sociales
Marangère, Champagne et Poirier (1998)	▪ Aider l'enfant à se situer face à la violence subie ▪ Donne des moyens de faire face aux situations de violence	▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ 7 à 12 ans ▪ Dix sessions (une heure et demie chacune)	▪ Observations et constatations : les enfants ont cheminé à l'intérieur du groupe
Beaudoin *et al.* (1998) *Re-Socialisation*	▪ Conscientiser les enfants au regard de la violence ▪ Apprendre à se déresponsabiliser de la violence conjugale ▪ Identifier des mécanismes appropriés de protection ▪ Développer leur estime de soi et leur affirmation ▪ Expérimenter des modes de résolution de conflits	▪ Idéologie; modèle d'intervention féministe de Larouche (1987) ▪ Cadre théorique : modèle de courant central de Papell et Rothman (1983) ▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ Moyenne d'âge : 8 ans ▪ Dix rencontres (une heure et demie chacune)	▪ 8 filles et 12 garçons ▪ Les enfants ont une meilleure connaissance à l'égard de la violence ▪ Les enfants s'affirment davantage positivement

Auteurs	Buts et objectifs du programme	Caractéristiques du programme	Résultats de l'évaluation
Beaudoin *et al.* (1998) *Ensemble... on découvre*	Volet enfant ▪ Idem à Re-Socialisation Volet mère-enfant : ▪ Modifier chez les dyades les perceptions et les comportements reliés à la violence	▪ Idéologie et cadre théorique : idem à Re-Socialisation ▪ Intervention de groupe avec les enfants ▪ Moyenne d'âge : 10 ans ▪ Dix rencontres (une heure et demie chacune) ▪ Quatre rencontres mère-enfant (deux heures chacune)	▪ 1 fille et 5 garçons ▪ 4 mères ▪ Les enfants présentent de meilleurs scores de compétence sociale, scolaire et comportementale et au niveau des scénarios de protection

2.3 Programmes de prévention recensés : constats et limites

Jusqu'à ce jour, peu de programmes ont été développés pour les enfants exposés à la violence conjugale. La plupart des programmes connus et décrits dans la documentation scientifique et clinique s'adressent à des enfants d'âge scolaire. La mise en œuvre des programmes est habituellement la même ou, à tout le moins, similaire. La plupart des programmes de prévention réunissent hebdomadairement un groupe d'enfants ayant été exposés à des actes de violence conjugale ou encore, ayant trouvé refuge avec leur mère dans une maison d'hébergement. Les programmes sont composés, à quelques exceptions près, de dix à douze rencontres de groupe avec les enfants (Alarie et Rose, 1989; Beaudoin *et al.*, 1998; Gentry et Eddy, 1980; Grusznski, Brink et Edleson, 1988; Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986; Marangère, Champagne et Poirier, 1998; Pâquet-Deehy *et al.*, 1997; Peled et Edleson, 1992; Roseby et Johnston, 1995; Sudermann, Marshall et Loosely, 2000; Tutty et Wagar, 1994; Wagar et Rodway, 1995).

Tel que décrit précédemment, les enfants faisant partie des programmes répertoriés dans la documentation ont été exposés à des actes de violence conjugale ou encore, ont été hébergés dans des refuges pour femmes violentées. Les enfants sont donc tous recrutés en fonction de ces critères. Toutefois, la majorité des auteurs n'ont pas évalué la présence ou non de troubles chez les enfants ainsi que leur gravité. Concrètement, cela signifie que, dans un même groupe, nous retrouvons des enfants présentant des troubles de comportement à un niveau clinique et des enfants ne manifestant pas des difficultés comportementales et sociales particulières. De façon implicite, cela signifie que les auteurs estiment ces enfants à risque de présenter des difficultés d'adaptation. Cette lacune est d'autant plus importante du fait que les auteurs n'ont pas précisé le type de prévention qu'ils préconisaient, à savoir universelle ou ciblée (sélective ou indiquée). À notre connaissance, seuls Jouriles *et al.* (1998) ont clairement précisé la clientèle à qui s'adressait leur programme, soit les enfants exposés à la violence conjugale manifestant des troubles extériorisés cliniques. Il s'agit donc là d'un programme de prévention ciblée, plus particulièrement indiquée. Il y a donc lieu, dans le cadre des futures évaluations, de préciser davantage les critères d'inclusion et d'exclusion des familles participantes aux programmes, hormis le fait que l'enfant ait été exposé à des actes de violence conjugale et, en conséquence, le type de prévention préconisé par les auteurs.

Les principaux thèmes traités avec les enfants dans les programmes sont : une meilleure compréhension de la violence conjugale, l'identification et l'expression des sentiments en général, face à la violence et face à chacun de ses deux parents, la modification des attitudes à l'égard de la violence, l'estime de soi et l'affirmation, la déculpabilisation face à la violence

conjugale, les stéréotypes sexuels, les scénarios de protection, le soutien social, le contrôle de la colère et la résolution de problèmes sociaux et de conflits interpersonnels (Alarie et Rose, 1989; Alessi et Hearn, 1998; Beaudoin *et al.*, 1998; Crockford, Kent et Stewart, 1993; Evans et Shaw, 1993; Gentry et Eddy, 1980; Grusznski, Brink et Edleson, 1988; Hughes, 1982; Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986; Jouriles *et al.*, 1998; Marangère, Champagne et Poirier, 1998; Pâquet-Deehy *et al.*, 1997; Peled et Edleson, 1992; Roseby et Johnston, 1995; Sudermann, Marshall et Loosely, 2000; Tutty et Wagar, 1994; Wagar et Rodway, 1995).

Quelques-uns des programmes recensés interviennent également auprès des mères des enfants. Leur nombre est toutefois beaucoup plus restreint et ce, malgré l'état des connaissances révélant l'importance des variables reliées à la relation mère-enfant (Beaudoin *et al.*, 1998; Evans et Shaw, 1993; Gentry et Eddy, 1980; Hughes, 1982; Jouriles *et al.*, 1998; Roseby et Johnston, 1995). Dans les programmes répertoriés dans cette recension, les mères sont rencontrées en groupe ou encore, individuellement. Les principaux thèmes abordés avec ces dernières sont : les connaissances sur le développement des enfants, les habiletés de communication et de résolution de conflits, les pratiques éducatives parentales, les scénarios de protection et le soutien social.

Du point de vue de la mise en œuvre des programmes, certains auteurs estiment que deux intervenants devraient animer les groupes auprès des enfants. D'autres vont jusqu'à préciser que les intervenants devraient être un homme et une femme afin de présenter aux enfants un modèle relationnel positif entre les deux sexes (Crockford *et al.*, 1993; Evans et Shaw, 1993; Grusznski, 1988; Jaffe, Wilson et Wolfe, 1986; Peled et Edleson, 1992). Toutefois, aucun de ces auteurs n'a systématiquement évalué cet aspect. Nous ne sommes donc pas en mesure de statuer une efficacité supérieure aux programmes mis en œuvre par un homme et une femme, comparativement aux groupes animés de façon classique par deux femmes.

Peu de programmes ayant fait l'objet de cette recension ont pour objectif de modifier les comportements des enfants, bref à améliorer concrètement leur adaptation sociale. Ce point, lacunaire dans l'ensemble de la documentation scientifique, devrait faire l'objet d'un plus grand intérêt de la part des chercheurs. En effet, la plupart des programmes implantés auprès des enfants visent à améliorer leur adaptation psychosociale alors que les différentes variables reliées à cet aspect ne sont pas évaluées.

Enfin, un dernier point à noter est la faiblesse des protocoles de recherche et d'évaluation préconisés par les auteurs. En effet, pour la plupart des écrits répertoriés, des protocoles pré-expérimentaux sont réalisés. Nous pouvons noter des groupes de sujets nettement insuffisants, l'absence de groupe contrôle et d'instruments de mesure standardisés. Dans bien des cas, les résultats des évaluations reposent sur des observations sans grille systématique, des impressions et des constatations, souvent évoquées plusieurs mois après la fin de la mise en œuvre de l'intervention. De telles mesures ne sont évidemment pas suffisamment rigoureuses afin de statuer sur l'efficacité réelle des programmes auprès des enfants. Nous ne sommes pas en mesure de dire si tel ou tel programme est supérieur à un autre en vertu des objectifs mal définis des programmes présentés et des devis d'évaluation faibles et sans rigueur méthodologique. Il est évident que l'on ne peut que suggérer des évaluations de programmes rigoureuses afin d'améliorer, non seulement les connaissances, mais également l'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale.

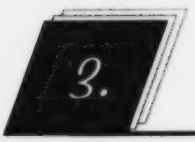

Programme de prévention *J'm'en sors, c'est mon sort!* pour les enfants exposés à la violence conjugale

Le programme de prévention *J'm'en sors, c'est mon sort!* pour les enfants exposés à la violence conjugale a été développé par deux intervenants de la maison Hébergement pour Elles de Granby, soit Louise-Anne Beauregard et Richard Bouffard. Ces derniers pressentaient la nécessité de répondre aux besoins de cette clientèle particulièrement à risque de présenter des difficultés diverses. C'est pourquoi, dès 1998, les auteurs du programme ont débuté l'expérimentation de leur programme auprès de femmes et d'enfants ayant fait un séjour à la maison Hébergement pour Elles.

Le but du programme de prévention *J'm'en sors, c'est mon sort!* est de favoriser l'adaptation psychosociale des enfants exposés à la violence conjugale âgés de 9 ans à 12 ans. Le programme comporte quatre grands volets : *1)* une rencontre individuelle prégroupe avec les mères, *2)* huit rencontres de groupe de deux heures chacune avec les mères, *3)* dix rencontres d'une heure et demie chacune avec les enfants et *4)* une rencontre finale de groupe avec les mères et les enfants. Le programme s'étale sur une période de douze semaines.

Les objectifs généraux du programme auprès des mères sont d'amener ces dernières à reconnaître l'impact de la violence conjugale sur elles et leur enfant, reconnaître l'importance d'offrir à leur enfant un environnement familial adéquat, développer leurs pratiques éducatives parentales, développer leur scénario de protection et connaître leur réseau d'aide. Les objectifs généraux du programme auprès des enfants sont d'amener ceux-ci à développer leurs connaissances à l'égard du problème de la violence conjugale, identifier et exprimer leurs sentiments, se déresponsabiliser face à la violence conjugale, développer leur scénario de protection, connaître leur réseau d'aide et développer leurs habiletés de résolution de problèmes sociaux.

Les groupes sont formés, idéalement, d'environ 5 à 10 familles. Différents moyens d'intervention sont utilisés auprès des mères et des enfants. À cet égard, nous pouvons nommer des bandes dessinées, des ateliers de discussion, un vidéo-clip, des activités d'expression telles des mimes, des dessins et des jeux de rôle. Les techniques d'intervention, pour leur part, sont principalement les suivantes : l'éducation, le renforcement positif, le modelage, la rétroaction et le soutien social.

Il est demandé aux maisons d'hébergement participantes de développer un lien avec le CLSC de la localité afin d'obtenir un local permettant le respect de la confidentialité. Les intervenants sont, de préférence, une femme et un homme. De façon analogue à ce que l'on peut retrouver comme argument dans les programmes recensés dans la documentation scientifique, le fait d'avoir deux intervenants de sexe différent apporte aux enfants un modèle positif de relations homme-femme empreintes de non-violence. Toutefois, le programme peut très bien s'implanter avec deux femmes comme intervenantes. Enfin, il est recommandé qu'au moins un des deux intervenants possède une formation professionnelle en psychoéducation, psychologie, service social, etc.

3.1 Modèle théorique : l'hypothèse de la désorganisation familiale (Jaffe, Wolfe et Wilson, 1990)

Selon les connaissances actuellement disponibles, il est difficile de déterminer comment la violence conjugale affecte les enfants et ce qui prédit le mieux la présence de difficultés comportementales extériorisées et intériorisées chez ces derniers (Hughes et Graham-Bermann, 1998). Dans le but de mieux comprendre et d'expliquer ces différents aspects, Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) ont élaboré le modèle théorique de la désorganisation familiale. Ce modèle, inspiré des résultats des recherches réalisées sur les enfants exposés à la violence conjugale, tente d'expliquer pourquoi certains enfants sont plus atteints que d'autres par la violence conjugale et en quoi cela les affecte de diverses façons.

3.1.1 Impact direct et indirect de la violence conjugale

Le modèle de la désorganisation familiale est inspiré, concurremment, de la théorie de l'apprentissage social de Bandura (1980, 1986) et de la théorie des systèmes, plus particulièrement le modèle systémique de la famille de Emery (1989). Conformément à ces deux points de vue, Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) émettent comme hypothèse que l'exposition à la violence dans la famille a un impact direct sur le développement des enfants (apprentissage social) mais a également un impact indirect (modèle systémique de la famille).

L'impact direct est expliqué par le biais de l'hypothèse du cycle de la violence et de la transmission intergénérationnelle des comportements de violence (apprentissage social). Ainsi, les enfants exposés à la violence conjugale seraient à risque élevé de répéter des patrons comportementaux similaires à cause de l'observation et de l'expérience directe qu'ils ont de la violence (exposition à diverses formes de violence, à une fréquence et à une sévérité donnée, chronicité de l'exposition). L'environnement familial, et plus particulièrement les figures affectives significatives que sont les parents, fourniraient aux enfants le renforcement et l'approbation nécessaires au développement de comportements reliés à l'agressivité et à la violence ou encore, à la soumission, au retrait social et à la passivité.

Cependant, nous devons rappeler que cette hypothèse réfère uniquement à l'impact direct de la violence. Elle s'avère donc, par le fait même, incomplète et ne réussit pas à expliquer entièrement le problème de la transmission des comportements de violence d'une génération à l'autre. À cet égard, le pourcentage relatif à cette transmission intergénérationnelle serait de l'ordre de 30 % (Kauffman et Zigler, 1986; Widom, 1989). Nous sommes en mesure de constater que de nombreux enfants exposés à la violence dans leur famille d'origine ne répéteraient pas de tels comportements une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte. Il est donc permis de croire que certaines variables agiraient indirectement sur l'adaptation des enfants de familles violentes (modèle systémique de la famille).

Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) estiment que l'impact indirect de la violence conjugale sur les enfants relève, entre autres, du stress parental vécu par les mères. Plusieurs recherches réalisées au cours des dernières années rapportent d'ailleurs des liens significatifs entre, d'une part, le stress maternel et, d'autre part, la présence de troubles de comportement chez des enfants exposés à la violence conjugale (Émond, 2000; Holden et Ritchie, 1991; Holden, Geffner et Jouriles, 1998; Wolfe *et al.*, 1985). Aussi Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) rapportent, comme variable explicative de l'impact indirect de la violence conjugale, la présence de pratiques évaluatives parentales inadéquates chez les femmes victimes de violence conjugale. À ce sujet, rappelons les

résultats de certaines recherches indiquant que les femmes victimes de violence conjugale seraient inconsistantes dans leurs pratiques éducatives parentales et présenteraient des difficultés à gérer adéquatement les comportements de leurs enfants (Holden et Ritchie, 1991; Holden, Geffner et Jouriles, 1998).

3.1.2 Description du modèle théorique

Afin de faire état des relations existantes entre les différentes variables présentées précédemment, Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) ont représenté graphiquement le modèle théorique de la désorganisation familiale. Ce modèle est présenté à la figure 1. Tout en haut de la figure, nous pouvons observer une boîte où est indiqué le problème de la violence conjugale. À la droite de la figure, la flèche continue allant de la boîte violence conjugale jusqu'à la boîte stress de l'enfant représente l'impact direct de cette forme de violence sur l'enfant. Ainsi, les auteurs estiment que, pour un enfant, être exposé à des actes de violence conjugale créerait un stress significatif chez ce dernier. En conséquence, l'enfant, dans une tentative d'adaptation à ce stress, serait à risque de présenter des troubles de comportement extériorisés et intériorisés. Selon Jaffe, Wolfe et Wilson (1990), les événements négatifs présents dans une famille dérangeraient la routine normale de l'enfant et le forceraient à s'adapter rapidement à ce nouveau contexte de vie. De ce point de vue, les troubles de comportement manifestés par les enfants exposés à la violence conjugale seraient une façon de s'adapter à des situations familiales chaotiques et imprévisibles. En retour, les comportements de l'enfant et ses différentes réactions à l'égard de la violence créeraient un stress supplémentaire sur la relation conjugale, empirant de ce fait une dynamique familiale déjà fort tendue. Ceci est représenté par la flèche discontinue partant de la boîte stress de l'enfant jusqu'à la boîte violence conjugale.

FIGURE 1

Hypothèse de la désorganisation familiale

Source : Jaffe, Wolfe et Wilson (1990).

Selon Jaffe, Wolfe et Wilson (1990), la violence conjugale exercerait également un stress indirect auprès de l'enfant par le biais du stress vécu par la mère. De façon similaire à son enfant, la femme victime de violence conjugale serait à risque de développer des symptômes physiques et psychologiques. Comme cela était également le cas pour son enfant, ces symptômes représenteraient une tentative d'adaptation à cette situation critique. Cela est illustré par la flèche continue partant de la boîte violence conjugale. De plus, suite aux effets de la violence conjugale, les pratiques éducatives parentales de la mère et sa capacité à gérer adéquatement les comportements de son enfant seraient affectées, provoquant ainsi des tensions sur la relation mère-enfant. Enfin, ajoutons à la présence de ces pratiques éducatives parentales inadéquates, les besoins impératifs d'attention et de stabilité émotive de l'enfant. Ces éléments réunis nous fournissent ainsi, selon Jaffe, Wolfe et Wilson (1990), l'explication de l'impact indirect de la violence conjugale sur l'inadaptation comportementale et sociale des enfants exposés à la violence conjugale.

Hypothèses de recherche

Pour l'évaluation des effets du programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*, des hypothèses de recherche concernant les mères et les enfants ont été formulées. Ces hypothèses sont les suivantes :

Après leur participation au programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*, les mères du groupe expérimental, comparativement aux mères du groupe contrôle présenteront :

1. une diminution de leur stress maternel;
2. une amélioration de leurs pratiques éducatives parentales.

Après leur participation au programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*, les enfants du groupe expérimental, comparativement aux enfants du groupe contrôle présenteront :

3. une amélioration de leurs connaissances à l'égard de ce qu'est la violence;
4. une modification de leurs attitudes à l'égard de la violence conjugale (développement d'attitudes de non-acceptation de la violence);
5. une diminution de leur degré de responsabilisation à l'égard de la violence conjugale;
6. une amélioration dans leur perception du secret familial relié à la violence;
7. une amélioration de leurs habiletés sociales selon la perception des mères;
8. une diminution de leurs troubles extériorisés et intériorisés selon la perception des mères.

Au-delà des hypothèses de recherche, nous avons également évalué la satisfaction des mères et des enfants à l'égard du programme.

5. Méthodologie

La méthodologie présente les aspects relatifs aux participants, au devis d'évaluation, aux instruments de mesure, aux procédures et au plan d'analyse des résultats.

5.1 Population à l'étude

La participation des familles au projet d'évaluation s'est faite par échantillon volontaire (Contandriopoulos A.P. *et al.* , 1990). Sur une période donnée, toutes les familles répondant aux critères d'inclusion et étant en contact avec les maisons d'hébergement (utilisation des services ou références) ont été invitées à participer au projet d'évaluation.

Les critères d'inclusion des familles étaient les suivants : les femmes et les enfants devaient avoir été victimes / exposés à la violence conjugale, les femmes devaient avoir quitté le conjoint violent depuis au moins un mois, les enfants devaient être âgés entre 9 ans et 12 ans et les femmes et les enfants devaient être francophones. Les critères d'exclusion étaient ceux-ci : les femmes ne devaient pas présenter un état psychotique et les femmes et les enfants ne devaient pas présenter une déficience intellectuelle diagnostiquée ou encore, des difficultés sur le plan intellectuel ne permettant pas de répondre adéquatement aux questionnaires.

5.2 Devis d'évaluation

Il s'agit d'un protocole de recherche quasi-expérimental avec groupe contrôle non équivalent (prétests et posttests) (Campbell et Stanley, 1963).

$$\begin{array}{ccc} O_1 & X & O_2 \\ \hline O_3 & & O_4 \end{array}$$

Au total, neuf maisons d'hébergement de la région de la Montérégie et une de la région de Montréal ont participé à l'évaluation. Dans le groupe expérimental, le programme de prévention *J'm'en sors, c'est mon sort!* a été mis en œuvre. Dans le groupe contrôle, il n'y a pas eu d'intervention de ce type. Cela ne veut toutefois pas dire qu'aucune intervention n'a été effectuée par les intervenantes auprès des familles du groupe contrôle. Éthiquement, il était impossible de demander aux maisons d'hébergement de ne pas intervenir lorsque des demandes d'aide étaient formulées par des familles de ce groupe. Précisément, l'évaluation du programme de prévention *J'm'en sors, c'est mon sort!* nous permettra de savoir si, d'une part, cette intervention améliore l'adaptation psychosociale des enfants soumis au programme et si, d'autre part, ce programme est un ajout à l'intervention présentement offerte aux familles recevant les services réguliers offerts par les maisons d'hébergement.

5.3 Instruments de mesure

Une série de questionnaires ont été administrés aux mères et aux enfants afin de permettre l'évaluation du programme. Notamment, ces questionnaires ont servi principalement à décrire les familles ayant participé à cette évaluation et à documenter les variables à l'étude soit le stress maternel, les pratiques éducatives, les connaissances et attitudes des enfants à l'égard de la violence conjugale, les habiletés sociales chez les enfants et également la présence ou non de troubles de comportements. Le détail concernant les différents outils de mesure est présenté ci-bas. Finalement, tous les questionnaires utilisés, tant chez les mères que chez les enfants, sont joints au présent rapport (voir annexe 1).

5.3.1 Description des familles

Pour la description des familles, deux questionnaires ont été utilisés, soit le questionnaire des **Renseignements généraux** et le **Questionnaire sur la résolution des conflits conjugaux** (traduction du *Revised Conflict Tractics Scale*, CTS2, Strauss *et al.*, 1996). Il est à noter que ces deux questionnaires ont été administrés uniquement lors des prétests.

Le questionnaire sur les **Renseignements généraux**, développé par l'équipe de recherche, prétesté auprès d'un échantillon et administré aux mères, a permis l'obtention de diverses informations sur elle, son conjoint et son enfant. Les principales informations demandées étaient l'âge, la date de naissance et le sexe de l'enfant, la fratrie, l'âge de la mère et du père (ou du conjoint de la mère), le type de famille, les contacts de l'enfant avec son père biologique, la situation conjugale, la durée de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale, le nombre de déménagements, le nombre de séjours dans une maison d'hébergement, la victimisation de la mère et du père (ou du conjoint de la mère) dans leur enfance, la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments de la mère, le niveau d'éducation de la mère et du père (ou du conjoint de la mère), le statut d'activité de la mère et du père (ou du conjoint de la mère) et le revenu annuel familial.

Le **Questionnaire sur la résolution des conflits conjugaux** (traduction du *Revised Conflict Tractics Scale*, CTS2, Strauss *et al.*, 1996), également administré aux mères, a servi à mesurer le degré de violence psychologique et physique entre deux conjoints au cours de la dernière année. Le CTS2 comprend 78 items devant être répondus sur une échelle en sept points (0 = jamais, 6 = plus de 20 fois). Ces items sont répartis selon cinq échelles présentant toutes une bonne cohérence interne. Toutefois, pour la réalisation de la présente recherche, seules les échelles agressions psychologiques (4 items mineurs et 4 items sévères : 0,79) et physiques (5 items mineurs et 7 items sévères : 0,86) ont été administrées. Ce choix s'explique par le fait que la violence psychologique et physique sont les formes de violence les plus fréquentes. La durée de passation du CTS2 est d'environ 10 minutes, du moins dans la version abrégée telle qu'utilisée ici.

5.3.2 Évaluation de la satisfaction à l'égard du programme

Pour l'évaluation de la satisfaction du programme, un questionnaire a été administré aux mères et un autre aux enfants. Ils ont été remplis à la fin de la mise en œuvre du programme auprès des familles du groupe expérimental (questionnaire de satisfaction des mères et questionnaire de satisfaction des enfants). Plus spécifiquement, des questions concernant les activités

proposées, l'animation, le déroulement des rencontres ont été posées tant aux mères qu'aux enfants participant au programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*.

5.3.3 Évaluation des effets du programme

Pour les effets du programme, plusieurs questionnaires ont été administrés auprès des mères et des enfants et ce, aux deux temps de l'étude (prétests et posttests). Auprès des mères, il y a eu **l'Indice de stress parental** (ISP, Bigras, LaFrenière et Abidin, 1996, version maternelle), le questionnaire **Relation avec votre enfant** portant sur les pratiques éducatives parentales (traduction du *Alabama Parenting Questionnaire*, APQ, Frick, 1991), l'**Inventaire du comportement du jeune** (traduction du *Child Behavior Checklist*, CBCL/4-18, Achenbach, 1991) et le **Questionnaire d'évaluation des habiletés sociales** (traduction du *Social Skills Rating Scale*, SSRS, Elliott et Gresham, 1990). Quant aux enfants, un questionnaire permettant la vérification de leurs connaissances à l'égard du problème de la violence en général et de la violence conjugale qui s'intitule **Questionnaire auprès de l'enfant** (inspiré de Pâquet-Deehy *et al.*, 1997) leur a été administré.

L'**Indice de stress parental** (ISP, Bigras, LaFrenière et Abidin, 1996, version maternelle) mesure le degré de stress vécu par les parents dans leur relation avec l'enfant et ce, à deux niveaux : le domaine de l'enfant et le domaine du parent. Le domaine de l'enfant comprend les rubriques suivantes : distraction de l'enfant / hyperactivité (9 items), adaptation de l'enfant/ malléabilité (11 items), enfant renforce le parent (6 items), exigence de l'enfant (9 items), humeur de l'enfant (5 items) et acceptation de l'enfant par le parent (7 items). Le coefficient de fidélité du domaine de l'enfant est de 0,90. Le domaine du parent, pour sa part, comprend les rubriques sentiment de compétence parentale (13 items), isolement social (6 items), attachement (7 items), santé du parent (5 items), restriction imposée par le rôle parental (7 items), dépression / culpabilité du parent (9 items) et relation conjugale (7 items). Le coefficient de fidélité pour le domaine du parent est de 0,93. Au total, la version originale anglaise présente un coefficient de fidélité de 0,95. La version utilisée dans le cadre de la présente étude est une traduction française courte comprenant les échelles suivantes : détresse parentale, interaction parent-enfant dysfonctionnelle et enfant difficile. Enfin, l'ISP permet l'obtention d'un score global de stress parental auprès des mères de l'ensemble de notre échantillon. Un temps d'environ 20 minutes est nécessaire pour la passation de l'ISP. Finalement, mentionnons que selon les auteurs, un résultat brut de 90 et plus reflète un niveau de soins significatif.

Le questionnaire intitulé **Relation avec votre enfant** (traduction du *Alabama Parenting questionnaire*, APQ, Frick, 1991) mesure les pratiques éducatives utilisées par les parents. Ce dernier comprend les échelles et les indices de fidélité suivants : implication parentale (0,80), pratiques éducatives parentales positives (0,80), pauvre supervision / surveillance (0,67), discipline inconsistante (0,67) et punition corporelle (0,46). Un score élevé à un questionnaire indique un parentage inadéquat. Le temps nécessaire à la passation de l'APQ est d'environ 15 minutes.

L'**Inventaire du comportement du jeune** (traduction du *Child Behavior Chekclist*, CBCL/3-18, Achenbach, 1991) évalue les problèmes comportementaux de l'enfant âgé de 4 à 18 ans. Le CBCL comprend 113 items répartis en huit sous-échelles, soit le retrait social, les plaintes somatiques, l'anxiété / dépression, les problèmes sociaux, les problèmes au niveau de la pensée, les troubles de l'attention, les comportements délinquants et les comportements agressifs. Le CBCL permet la compilation de trois scores, soit un score de troubles intériorisés, un score de troubles extériorisés et un score global. Cet instrument est largement utilisé dans les recherches

québécoises et américaines et possède des qualités méthodologiques adéquates (fidélité test-retest > 0,95; interjuge > 0,92). Environ 20 minutes sont nécessaires pour l'administration de ce questionnaire.

Le **Questionnaire d'évaluation des habiletés sociales** (traduction du *Social Skills Rating Scale*, SSRS, Elliott et Gresham, 1990) est une évaluation multivariée des comportements sociaux des élèves de niveau primaire et de niveau secondaire. Il comprend trois échelles. Celles-ci sont : habiletés sociales, troubles extériorisés, intériorisés et hyperactivité et habiletés scolaires. Toutefois, dans le cadre de la présente recherche, seule l'échelle habiletés sociales a été administrée aux mères. L'échelle s'adressant aux élèves de niveau primaire comprend 38 items alors que celle pour les élèves de niveau secondaire en compte 40. Les sous-échelles permettent de compiler des scores à l'égard de l'évaluation des habiletés de coopération, de responsabilisation, d'affirmation et d'autocontrôle des enfants. Les mesures effectuées avec l'instrument original démontrent une fidélité adéquate et une validité de convergence avec les échelles de plusieurs instruments. Le temps de passation de ce questionnaire est d'environ 20 minutes.

Le questionnaire intitulé **Questionnaire auprès de l'enfant** (inspiré de Pâquet-Deehy *et al.*, 1997) a été développé par l'équipe de recherche pour évaluer les connaissances et les attitudes des enfants à l'égard de la violence en général et de la violence conjugale. Les principaux aspects abordés sont : la différenciation entre un comportement violent et un comportement non violent, les attitudes à l'égard de la violence conjugale (correct ou non), le sentiment de responsabilité face à la violence conjugale et les croyances à l'égard des comportements devant être présentés.

5.4 Procédures

Les intervenantes de chaque maison d'hébergement participante au projet ont agi comme assistantes de recherche. Ces dernières ont reçu une formation d'environ trois heures leur permettant de se familiariser avec le devis de la recherche, les différents questionnaires et leurs procédures d'administration. Elles ont par la suite effectué la collecte de données sous la supervision des coordonnatrices du projet.

Elles ont tout d'abord rencontré individuellement les mères éligibles au projet selon les critères d'inclusion et d'exclusion présentés précédemment. Au cours d'une brève rencontre, une intervenante expliquait à la mère les objectifs du projet et les procédures concernant l'administration des questionnaires. Les femmes acceptant de participer ont alors signé un formulaire de consentement conforme aux règles d'éthique du comité de déontologie de la recherche de l'hôpital Charles LeMoyne. La confidentialité des données a été assurée par l'entremise de ce même formulaire. À cet égard, un système de numéros équivalent à chaque famille participante à l'étude a été instauré. Afin d'encourager la participation, un montant d'argent a été octroyé à chaque femme acceptant de répondre aux questionnaires (10 $ à chacun des temps de collecte de données pour un maximum de 20 $ par mère).

Par la suite, elles ont rencontré individuellement les mères et les enfants ayant accepté de participer à l'étude lors d'entrevues réalisées séparément. Auprès des mères, l'entrevue durait de 90 à 120 minutes alors que, pour les enfants, la durée était d'environ 30 minutes. Comme il s'agit principalement de questionnaires autorapportés, les femmes présentant des difficultés sur le plan de la lecture recevaient l'aide de l'intervenante. Les enfants, pour leur part, remplissaient les questionnaires accompagnés d'une intervenante. De fait, cette dernière lisait chacune des questions à l'enfant.

Conformément à ce qui est décrit précédemment dans la section portant sur les instruments de mesure, l'administration des questionnaires s'est faite aux différents temps de l'étude, soit lors des prétests et des posttests. Une procédure similaire a été utilisée dans le groupe contrôle.

5.5 Plan d'analyse des résultats

Le plan d'analyse des résultats s'est fait en plusieurs étapes. La première étape a été descriptive et a servi à décrire l'échantillon et à vérifier les distributions des données. La deuxième étape a été consacrée à la création de scores pour les différentes échelles mesurées. Finalement, la troisième étape a été dédiée à la réalisation d'analyses statistiques afin de vérifier la comparabilité des groupes expérimental et contrôle ainsi que les hypothèses de l'étude.

En premier lieu, des tests *t* de Student (variables continues) ou des tests khi-carré (variables catégorielles) ont été réalisés pour vérifier la comparabilité des groupes expérimental et de contrôle avant la mise en œuvre du programme. Ensuite, pour vérifier les hypothèses en lien avec des variables continues (hypothèses 1, 2, 3, 7 et 8), des test *t* de Student ont été réalisés sur les différences de moyennes (posttest-prétest). Finalement, des tests de McNemar ont été faits pour évaluer les hypothèses en lien avec les variables catégorielles (hypothèses 4, 5 et 6).

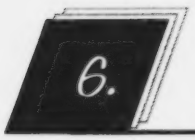

6. Résultats

Les résultats sont présentés dans l'ordre suivant : *1) la* description des familles : les caractéristiques socioéconomiques des familles, de la relation de couple, de l'exposition de l'enfant à la violence, des déménagements de la famille, du passé de violence des conjoints, des contacts de l'enfant avec son père biologique, *2)* la comparabilité des groupes expérimental et contrôle par rapport aux principales variables à l'étude, *3)* les effets du programme sur les variables à l'étude et *4)* la satisfaction des mères et des enfants ayant participé au programme dans le groupe expérimental.

6.1 Description des familles

Quarante dyades mère-enfant ont participé à l'évaluation de septembre 2000 à août 2002. Le groupe expérimental comprend 18 dyades et le groupe contrôle en inclut 22. Parmi les enfants, l'échantillon total comprend 26 filles et 14 garçons dont la moyenne d'âge est de 10,2 ans (E-T=1,20). La moyenne d'âge des 40 mères ayant participé à l'évaluation est de 36,9 ans (E-T=5,05) alors que l'âge moyen des pères ou des conjoints des mères est de 39,6 ans (E-T=7).

Les caractéristiques socioéconomiques des familles participant à l'évaluation sont présentées au tableau 5. On note qu'une grande proportion des enfants ayant participé à l'étude proviennent d'un milieu défavorisé.

En effet, la très grande majorité des parents (65,0 % des mères et 67,5 % des pères) ont une scolarité de niveau d'éducation secondaire et moins. Près de la moitié des mères sont sans emploi et un peu plus de 75,0 % des familles ont un revenu annuel de moins de 30 000 $.

TABLEAU 5

Caractéristiques socioéconomiques des familles

Variables	Nombre (n=40)	Pourcentage (%)
Niveau d'éducation des mères		
Niveau secondaire et moins	26	65,0
Niveau collégial et plus	14	35,0
Niveau d'éducation des pères ou conjoints des mères		
Niveau secondaire et moins	27	67,5
Niveau collégial et plus	8	20,0
Ne sait pas	5	12,5
Statut d'activités des mères		
Travail à temps plein ou partiel	17	42,5
Congé maladie / maternité	4	10,0
Sans emploi	19	47,5
Statut d'activités des pères ou conjoints des mères		
Travail à temps plein ou partiel	28	70,0
Congé maladie	3	7,5
Sans emploi	9	22,5
Revenu annuel familial		
Moins de 19 999 $	21	52,5
20 000 $ - 29 999 $	10	25,0
30 000 $ - 39 999 $	7	17,5
40 000 $ - 49 999 $	1	2,5
Ne sait pas	1	2,5
Type de famille avant la séparation		
Deux parents biologiques	29	72,5
Mère / conjoint de la mère	11	27,5

Le tableau 6 présente les données relatives à la relation de couple, à l'exposition de l'enfant à la violence et aux déménagements de la famille. Nous rappelons ici que l'un des critères de sélection des familles afin de participer au projet de recherche était que la mère devait avoir quitté le conjoint violent. D'autres informations relatives à cette relation de couple dont la victimisation de la mère et de l'enfant ainsi que le nombre de déménagements vécus par la famille depuis la naissance de l'enfant sont également présentées. Mentionnons que le nombre de déménagements est une variable qui apparaît, dans la documentation scientifique, comme étant symptomatique des familles où il existe de la violence conjugale. Toutefois, nous connaissons mal son impact sur les enfants. Nous présentons néanmoins ici les statistiques relatives à cette variable.

TABLEAU 6

Caractéristiques de la relation de couple, exposition de l'enfant à la violence et déménagements de la famille

Variables	Moyenne (n=40)
Depuis combien de temps la mère a-t-elle quitté le conjoint violent (mois)?	9,2
Combien de temps a duré la dernière relation de couple de la mère (année)?	12,1
Au cours de sa dernière relation de couple, pendant combien de temps la mère a-t-elle été victime de violence conjugale (année)?	9,5
Au cours de la dernière relation de couple de la mère, pendant combien de temps l'enfant a-t-il été exposé à la violence conjugale (année)?	6,2
Depuis sa naissance, pendant combien de temps l'enfant a-t-il été exposé à la violence conjugale (année)?	6,8
Quel est le nombre de déménagements qu'a vécu l'enfant depuis sa naissance?	4,5

Le tableau 7 présente les données relatives à l'histoire antérieure de violence de la mère et de son dernier conjoint, qu'il soit le père de l'enfant ou non. On remarque que 45 % des mères ont déclaré avoir été exposées à la violence conjugale durant leur enfance, comparativement à 65 % pour les pères (ou le dernier conjoint violent).

TABLEAU 7

Caractéristiques relatives au passé de violence des conjoints

Variables	Nombre (n=40)	Pourcentage (%)
Depuis la naissance de l'enfant, la mère a-t-elle connu d'autres conjoints violents?		
OUI	7	17,5
NON	33	82,5
La mère a-t-elle été, dans son enfance, exposée à des actes de violence conjugale?		
OUI	18	45,0
NON	22	55,0
Le père (ou le dernier conjoint de la mère) a-t-il été, dans son enfance, exposé à des actes de violence conjugale?		
OUI	26	65,0
NON	5	12,5
Ne sait pas	9	22,5

Finalement, le tableau 8 présente un ensemble d'informations relatives au contact des enfants participant à la recherche avec leur père biologique, incluant les familles du groupe expérimental et du groupe contrôle. Ces données sont, à notre connaissance, inédites dans le domaine de la recherche des enfants exposés à la violence conjugale. Nous désirions ainsi mieux connaître jusqu'à quel point ces enfants avaient encore des contacts avec leur père biologique et la fréquence de ces contacts. Dans l'échantillon à l'étude, 80 % des enfants ont encore des contacts avec leur père biologique et plus de 50 % d'entre eux le voient à toutes les deux semaines.

TABLEAU 8

Contacts de l'enfant avec son père biologique

Variables	Nombre (n=40)	Pourcentage (%)
Est-ce que l'enfant a des contacts avec son père biologique?		
OUI	32	80,0
NON	8	20,0
Y a-t-il eu un jugement de la Cour spécifiant la fréquence des contacts (visites) du père biologique?		
OUI	23	74,2
NON	7	22,6
Ordre de non-contact	1	3,2
Quelle est la fréquence des contacts (visites) du père biologique?		
Une fin de semaine sur deux	13	41,9
Une semaine sur deux	4	12,9
Visites irrégulières	12	38,7
Visites supervisées	1	3,2
Le père a la garde de l'enfant	1	3,2

6.2 Comparabilité des groupes expérimental et contrôle par rapport aux principales variables à l'étude

Les familles participant aux groupes expérimental et contrôle ont été comparées au $temps_1$ de l'étude (prétest) et ce, sur plusieurs variables notamment, chez la mère, sur le niveau de violence conjugale avant la séparation (violence psychologique et violence physique) aux différents aspects en lien avec le stress maternel (détresse parentale, interaction parent / enfant dysfonctionnelle, enfant difficile) et aux pratiques éducatives parentales.

Chez les enfants de ces familles, nous avons comparé la présence de troubles de comportement (troubles intériorisés ou extériorisés), les habiletés sociales, les connaissances et les attitudes à l'égard de la violence en général et de la violence conjugale. Les tableaux 9 et 10 présentent les différents résultats, des groupes expérimental et contrôle, au prétest par rapport à ces variables.

À la lecture de ces données, nous constatons que le groupe expérimental et le groupe contrôle sont comparables puisque aucune différence significative n'a pu être mise en évidence.

Finalement, mentionnons que pour la variable stress maternel, nous remarquons que les moyennes des deux groupes sont au-delà de 90 ce qui laisse supposer un stress parental élevé chez les mères participantes.

TABLEAU 9

Comparabilité des groupes : moyennes et écarts-types en prétest des groupes expérimental et contrôle pour certaines variables

Variables	M GE / GC[1]	ET GE / GC[1]	Valeur P[2]
Violence conjugale (CTS2)			
Violence conjugale psychologique	108,9 / 131,5	47,6 / 56,2	n.s.
Violence conjugale physique	28,2 / 53,2	11,3 / 12,6	n.s.
Stress maternel (ISP)			
Détresse parentale	32,6 / 29,4	8,3 / 6,8	n.s.
Interaction parent / enfant dysfonctionnelle	29,7 / 26,6	6,8 / 7,9	n.s.
Enfant difficile	39,9 / 36,2	8,4 / 8,3	n.s.
Total stress maternel	102,2 / 92,2	20,0 / 19,4	n.s.
Pratiques éducatives parentales (APQ)	79,4 / 73,0	10,5 / 15,8	n.s.
Troubles de comportements chez les enfants			
Troubles extériorisés	19,9 / 16,3	10,5 / 10,0	n.s.
Troubles intériorisés	18,7 / 16,9	10,6 / 9,4	n.s.
Habiletés sociales chez les enfants (SSRS)	48,3 / 54,1	11,6 / 13,5	n.s.
Questionnaire enfant			
Connaissances à l'égard de la violence (score parfait = 15)	12,8 / 13,7	1,9 / 1,9	n.s.
Nombre de confidents	5,6 / 5,2	2,1 / 2,3	n.s.

[1] GE : groupe expérimental, GC : groupe contrôle.

[2] n.s. : non significatif, * p≤0,05; ** p≤0,01; *** p≤0,001.

TABLEAU 10

Comparabilité des groupes : pourcentages en prétest des groupes expérimental et contrôle pour certaines questions adressées aux enfants

Questions	OUI GE / GC[1] (%)	NON GE / GC[1] (%)	Valeur P[2]
Crois-tu qu'il est correct que ton père ou le conjoint de ta mère soit violent avec ta mère?	11,1 / 4,5	88,9 / 95,5	n.s.
Te crois-tu responsable du fait que ton père ou le conjoint de ta mère soit violent avec ta mère?	44,4 / 40,9	55,6 / 59,1	n.s.
Est-il correct de parler à quelqu'un de la violence que tu as vécu ou que tu vis dans ta famille	77,8 / 95,5	22,2 / 4,5	n.s.

[1] GE : groupe expérimental, GC : groupe contrôle.
[2] n.s. : non significatif, * p≤0,05; ** p≤0,01; *** p≤0,001.

6.3 Effets du programme sur les variables à l'étude

Les résultats concernant les effets du programme *J'm'en sors, c'est mon sort!* sont présentés selon les hypothèses formulées à l'égard des mères et de celles formulées à l'égard des enfants.

Concernant les mères, les hypothèses de notre évaluation étaient à l'effet que les mères du groupe expérimental, comparativement aux mères du groupe contrôle, présenteraient une diminution de leur stress maternel ainsi qu'une amélioration de leurs pratiques éducatives parentales. Le tableau 11 présente les résultats des comparaisons des différences de moyenne (mesures posttests et mesures prétests) entre les deux groupes, concernant le stress maternel et les pratiques éducatives parentales. Au niveau du stress maternel, nous remarquons que les mères du groupe expérimental, comparativement aux mères du groupe contrôle, présentent une diminution de leur stress suite à leur participation au programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*. Cependant, cette différence n'est pas statistiquement significative. Quant aux pratiques éducatives parentales, aucune modification n'est notée tant dans le groupe expérimental que le groupe contrôle.

TABLEAU 11

Stress maternel et pratiques éducatives parentales : comparaison des différences de moyennes (test *t* de Student) entre le groupe expérimental et le groupe contrôle

Variables	M GE / GC[1]	E-T GE / GC[1]	Valeur P[2]
Stress maternel (ISP)			
Total stress maternel	-9,8 / 5,5	14,9 / 12,5	n.s.
Pratiques éducatives (APQ)	-1,8 / 0,7	7,0 / 6,1	n.s.

[1] GE : groupe expérimental, GC : groupe contrôle.
[2] n.s. : non significatif, * p≤0,05; ** p≤0,01; *** p≤0,001.

Chez les enfants, les hypothèses étaient à l'effet que les enfants du groupe expérimental, comparativement au groupe contrôle, présenteraient une amélioration de leurs connaissances, une modification de leurs attitudes et une baisse du degré de responsabilité à l'égard de la violence conjugale, une amélioration de leur perception du secret familial relié à la violence, une amélioration de leurs habiletés sociales selon les perceptions des mères et finalement une diminution de leurs troubles extériorisés et intériorisés, également selon les perceptions des mères.

Le tableau 12 présente les résultats des analyses concernant les connaissances des enfants à l'égard de la violence et leur perception du secret familial (nombre de confidents). Seuls les résultats en lien avec les connaissances des enfants à l'égard de la violence sont statistiquement significatifs. Ceci signifie que les enfants ayant été soumis au programme *J'm'en sors, c'est mon sort!* rapportent une amélioration des connaissances au temps$_2$, alors que pour le groupe contrôle les connaissances sont demeurées les mêmes.

Concernant les troubles de comportement et les habiletés sociales, les résultats ne démontrent pas d'effet du programme sur ces variables (cf. tableau 12).

Finalement, mentionnons que les tests de McNemar réalisés en postests pour évaluer les effets chez les enfants sur les attitudes et leur sentiment de responsabilité à l'égard de la violence conjugale n'ont pas démontré de différence entre le groupe expérimental et le groupe contrôle.

TABLEAU 12

Connaissances à l'égard de la violence, troubles de comportement et habiletés sociales : comparaison de moyennes (test *t* de Student) entre le groupe expérimental et le groupe contrôle

Variables	M GE / GC[1]	ET GE / GC[1]	Valeur P[2]
Connaissances des enfants	1,3 / -0,1	1,7 / 2,0	*
Nombre de confidents	0,0 / -0,8	2,5 / 2,5	n.s.
Troubles de comportement (CBCL)			
Troubles extériorisés	-2,4 / -2,4	7,8 / 4,7	n.s.
Troubles intériorisés	-2,8 / -2,7	7,6 / 8,1	n.s.
Habiletés sociales (SSRS)	2,6 / 2,8	8,5 / 8,1	n.s.

[1] GE : groupe expérimental, GC : groupe contrôle.
[2] n.s. : non significatif, * p≤0,05; ** p≤0,01; *** p≤0,001.

6.4 Évaluation de la satisfaction des mères et des enfants à l'égard du programme

L'évaluation du processus a consisté essentiellement, dans le cadre du présent projet de recherche, à estimer la satisfaction des mères et des enfants ayant participé à la mise en œuvre du programme dans le groupe expérimental. L'analyse des réponses aux questionnaires démontre, et cela tant chez les mères que chez les enfants, un taux de satisfaction élevé tant au niveau du contenu du programme qu'au niveau du déroulement des activités. Notons que chez les enfants, les activités de dessin, quoique appréciées chez 88 % des participants, demeure

l'activité qui a suscité le moins de satisfaction. Le détail de ces résultats est présenté aux tableaux 13 (satisfaction des mères) et 14 (satisfaction des enfants).

TABLEAU 13

Satisfaction des mères

Variables	Nombre (n=17)	Pourcentage (%)
Satisfaction à l'égard des activités proposées dans le programme		
Très satisfaite	11	64,7
Satisfaite	6	35,3
Satisfaction à l'égard de l'animation des deux intervenants		
Très satisfaite	14	82,4
Satisfaite	3	17,6
Satisfaction à l'égard de la disponibilité des deux intervenants		
Très satisfaite	14	82,4
Satisfaite	3	17,6
Satisfaction à l'égard de l'ambiance dans le groupe		
Très satisfaite	10	58,8
Satisfaite	7	41,2
Satisfaction à l'égard de la durée des rencontres		
Trop courtes	6	35,3
D'une durée adéquate11		64,7
Satisfaction à l'égard de la durée du programme		
Aimerait plus de rencontres	8	50,0
Nombre adéquat de rencontres	8	50,0
Recommanderiez-vous ce programme à d'autres femmes et leurs enfants?		
OUI	17	100,0

TABLEAU 14

Satisfaction des enfants

Variables	Nombre (n=17)	Pourcentage (%)
Satisfaction à l'égard de l'accueil		
J'ai aimé	7	41,2
J'ai beaucoup aimé	10	58,8
Satisfaction à l'égard de la bande dessinée		
J'ai aimé	3	17,6
J'ai beaucoup aimé	14	82,4
Satisfaction à l'égard de la chanson (vidéo-clip)		
J'ai peu aimé	1	5,9
J'ai aimé	4	23,5
J'ai beaucoup aimé	12	70,6
Satisfaction à l'égard du mime		
J'ai aimé	2	16,7
J'ai beaucoup aimé	10	83,3
Satisfaction à l'égard du dessin		
J'ai peu aimé	2	11,8
J'ai aimé	3	17,6
J'ai beaucoup aimé	12	70,6
Satisfaction à l'égard du jeu de rôle		
J'ai beaucoup aimé	17	100,0

Conclusion

Il est reconnu que les enfants exposés à la violence conjugale sont plus à risque de développer des troubles de comportement. Le niveau et le type de violence conjugale, le stress maternel, les pratiques éducatives parentales, le développement des habiletés sociales et la présence d'abus physiques et sexuels sont tous des facteurs reconnus comme pouvant influencer l'impact de la violence conjugale chez les enfants.

Au niveau des programmes de prévention ciblant les enfants exposés à la violence conjugale, la revue de littérature effectuée nous a permis de constater qu'il existe peu de données valides concernant l'efficacité de ces programmes. Par contre, il est clair que pour intervenir de façon optimale auprès de cette clientèle, le développement d'une relation positive mère-enfant est important.

En Montérégie, le programme *J'm'en sors, c'est mon sort!* a pour but de favoriser l'adaptation psychosociale des enfants exposés à la violence conjugale. Ce programme comporte deux volets ciblant les mères et les enfants. L'étude que nous avons faite visait à évaluer les effets de ce programme sur différentes variables notamment le stress maternel, les pratiques éducatives parentales, les connaissances et l'attitude des enfants à l'égard de la violence, le développement des habiletés sociales et la présence de troubles de comportement chez les enfants.

L'évaluation faite du programme n'a démontré qu'un seul résultat significatif soit l'amélioration des connaissances des enfants à l'égard de la violence. Comme bon nombre de programmes de prévention dans le domaine de la santé publique, la modification des connaissances a subi des changements positifs, suite à l'implantation du programme alors que les attitudes et les comportements ne semblent pas avoir été modifiés.

Un protocole de recherche incluant un plus grand nombre de familles aurait peut-être permis l'obtention de résultats plus concluants à l'égard des attitudes et des comportements tant chez les enfants que chez les mères, et ce, conformément à ce que la littérature scientifique tend à vouloir démontrer. En effet, l'une des grandes limites de cette étude est le petit nombre de mères et d'enfants ayant participé à l'évaluation. Des difficultés de recrutement et d'implantation, rencontrées tout au long de l'expérimentation, nous ont rappelé la complexité d'intervenir auprès des familles où il y a de la violence conjugale et d'évaluer ces interventions. De nombreuses raisons peuvent être invoquées relatives à l'intervention auprès de ces familles comme par exemple, le retour du conjoint violent, les déménagements, les difficultés de concentration, le manque d'assiduité aux rencontres, etc. Mais au-delà de toutes ces raisons, la violence conjugale est encore un sujet tabou et, par conséquent, les conditions de faisabilité des interventions et des évaluations de programmes en subissent les conséquences.

En conclusion, en se basant sur les résultats obtenus et étant donné les limites de cette évaluation, nous ne pouvons nous prononcer sur l'efficacité du programme *J'm'en sors, c'est mon sort!*. Cependant, plusieurs éléments de ce programme (cadre théorique, temps d'intervention,

continuité ente le volet enfant et le volet mère, etc.) nous permettent de croire au potentiel prometteur de cette intervention, *potentiel qui, rappelons-le, n'a pu être documenté* de façon satisfaisante dans cette étude. Finalement, les difficultés de recrutement importantes rencontrées tout au long de cette évaluation nous amènent sur une autre piste de recherche qui se situe au niveau de l'évaluation de processus soit l'identification des conditions facilitantes d'implantation de ce type de programme dans un contexte québécois.

ANNEXE 1

Questionnaires

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.	Âge de l'enfant :	_____
2.	Date de naissance de l'enfant :	_____(jour)_____(mois)_____(année)
3.	Sexe de l'enfant :	F ☐ M ☐
4.	Fratrie excluant demi-sœur(s) et demi frère(s) (nombre) :	_____ sœur(s) _____ frère(s)
5.	Demi-sœur(s) et demi-frère(s) (nombre) :	_____ demi-sœur(s) _____ demi-frère(s)
6.	Âge de la mère :	_____
7.	Âge du père : (s'il y a lieu)	_____
8.	Âge du conjoint de la mère : (s'il y a lieu)	_____
9.	École fréquentée par l'enfant :	
	Nom de l'école :	_____
	Nom de l'enseignant(e) :	_____
	Adresse complète de l'école :	
	(rue, ville, code postal)	_____
		_____
		_____
	Téléphone de l'école :	_____
	Niveau scolaire de l'enfant :	_____
10.	La mère a-t-elle quitté le conjoint violent ?	Oui ☐ Non ☐
		Si oui, depuis combien de temps ?
		_____ mois _____ année(s)
11.	Quel était le type de famille avant la séparation ?	1. Deux parents biologiques..... ☐
		2. Mère/conjoint de la mère..... ☐

12.	Quelle est la durée de la dernière relation de couple de la mère ?	_____ mois _____ année(s)
13.	Au cours de sa dernière relation de couple, pendant combien de temps la mère a-t-elle été victime de violence conjugale ?	_____ mois _____ année(s)
14.	Au cours de la dernière relation de couple de la mère, pendant combien de temps l'enfant a-t-il été exposé à la violence conjugale ?	_____ mois _____ année(s)
15.	Depuis la naissance de l'enfant, la mère a-t-elle connu d'autres conjoints violents ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, combien ?_____ (allez à la question 16) Si non (allez à la question 17)
16.	Depuis sa naissance, pendant combien de temps l'enfant a-t-il été exposé à la violence conjugale ?	_____ mois _____ année(s)
17.	Quel est le nombre de déménagements vécus depuis la naissance de l'enfant ?	_____
18.	La mère et son enfant ont-ils effectué un séjour dans une maison d'hébergement ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, combien de séjours ? _____
19.	La mère a-t-elle été, dans son enfance, exposée à des actes de violence conjugale ?	Oui ☐ Non ☐
20.	Le père de l'enfant (ou le dernier conjoint de la mère) a-t-il été, dans son enfance, exposé à des actes de violence conjugale?	Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐
21.	Ces 12 derniers mois, avez-vous consommé de la bière, du vin, des liqueurs fortes ou d'autres boissons alcoolisées ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui (allez à la question 22) Si non (allez à la question 23)
22.	Au cours des 12 derniers mois, quelle a été la fréquence de votre consommation de boissons alcoolisées ?	En avez-vous bu.. Chaque jour ? ☐ De 4 à 6 fois par semaine ☐ De 2 à 3 fois par semaine ☐ Une fois par semaine ☐ Une ou deux fois par mois ? ☐ Moins d'une fois par mois ? ☐

23.	Au cours, des 12 derniers mois, avez-vous pris des tranquillisants ou des somnifères (ex: Valium, Librium, Halcion, Xanax, Ativan, etc.) sans prescription ou sans ordonnance ?	Oui ☐ Non ☐
24.	Au cours des douze derniers mois, avez-vous pris d'autre(s) drogue(s) ou d'autre(s) médicament(s) sans prescription ou sans ordonnance ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, précisez: _____
25.	Prenez-vous actuellement des médicaments sous prescription ou sous ordonnance ?	Oui ☐ Non ☐ Si oui, précisez: _____
26.	Niveau d'éducation de la mère :	1. Aucune scolarité ou maternelle ☐ 2. Primaire ☐ 3. Secondaire ☐ 4. CEGEP, cours professionnel ☐ 5. Université ☐ 6. Ne s'applique pas ☐ 7. Ne sait pas ☐
27.	Niveau d'éducation du père ou du conjoint de la mère :	1. Aucune scolarité ou maternelle ☐ 2. Primaire ☐ 3. Secondaire ☐ 4. CEGEP, cours professionnel ☐ 5. Université ☐ 6. Ne s'applique pas ☐ 7. Ne sait pas ☐
28.	Statut d'activité de la mère :	1. Travail à temps plein ☐ 2. Travail à temps partiel ☐ 3. Étudiante avec emploi ☐ 4. Étudiante sans emploi ☐ 5. Chômage ☐ 6. Sécurité du revenu ☐ 7. Congé de maladie ☐ 8. Congé de maternité ☐ 9. À la retraite ☐ 10. Invalide ☐ 11. Tient maison ☐ 12. Ne s'applique pas ☐ 13. Ne sait pas ☐

29.	Statut d'activité du père ou du conjoint de la mère:	1. Travail à temps plein ☐ 2. Travail à temps partiel ☐ 3. Étudiante avec emploi ☐ 4. Étudiante sans emploi ☐ 5. Chômage ☐ 6. Sécurité du revenu ☐ 7. Congé de maladie ☐ 8. Congé de maternité ☐ 9. À la retraite ☐ 10. Invalide ☐ 11. Tient maison ☐ 12. Ne s'applique pas ☐ 13. Ne sait pas ☐
30.	Revenu annuel familial (incluant les allocations familiales, pensions alimentaires et autres sources de revenus) :	1. Moins de 10 000 $ ☐ 2. 10 000 $ - 19 999 $ ☐ 3. 20 000 $ - 29 999 $ ☐ 4. 30 000 $ - 39 999 $ ☐ 5. 40 000 $ - 49 999 $ ☐ 6. 50 000 $ - 74 999 $ ☐ 7. 75 000 $ et plus ☐ 7. Ne sait pas ☐

Contacts de l'enfant avec son père biologique

1. Est-ce que l'enfant a encore des contacts avec son père biologique ?

   Oui ☐ (passez à la question 2) Non ☐ (passez à la question 4)

2. Si oui, y' a-t-il eu un jugement de la Cour spécifiant la fréquence des contacts (visites) du père biologique ?

   Oui ☐ Non ☐ Ordre de non-contact avec l'enfant : ☐

3. Si oui ou non à la question précédente, indiquez la fréquence des contacts (visites) du père biologique :

   a) Une fin de semaine sur deux ☐
   b) Une semaine sur deux ☐
   c) Visites supervisées ☐
      Fréquence : _____
   d) Visites irrégulières ☐
      Précisez : _____

4. Si non, depuis combien de temps l'enfant n'a-t-il plus de contacts avec son père biologique ? _____

Veuillez spécifier ou préciser certaines informations, si nécessaire :

_____

_____

_____

_____

_____

QUESTIONNAIRE SUR LA RÉSOLUTION DES CONFLITS CONJUGAUX

(Traduction du *Revised Conflict Tactics Scales*, CTS2, Straus, Hamby, Boney-McCoy et Sugarman, 1996)

Même lorsque la bonne entente règne dans un couple, il y a inévitablement des moments où les partenaires sont en désaccord, sont contrariés, attendent beaucoup de chacun ou ont des prises de bec ou des disputes parce qu'ils sont de mauvaise humeur, fatigués ou pour toute autre raison. Aussi, les couples ont différentes façons de régler leurs conflits. Voici une liste de situations qui peuvent se produire lorsque vous et votre conjoint(e) vivez ces conflits. S.V.P., encerclez les chiffres correspondant au nombre de fois que vous avez posé ces actes et le nombre de fois que votre conjoint(e) les a posés au cours de la dernière année où vous avez vécu avec votre conjoint. Si vous ou votre conjoint(e) n'avez jamais posé ces actes au cours de la dernière année de concubinage mais que cela s'est déjà produit auparavant, encerclez le « 7 ».

Combien de fois ces situations se sont-elles produites au cours de la dernière année où vous avez vécu avec votre conjoint?

1 = une fois, 2 = deux fois, 3 = 3 à 5 fois, 4 = 6 à 10 fois, 5 = 11 à 20 fois, 6 = plus de 20 fois,
7 = aucune fois au cours de la dernière année mais cela s'est produit auparavant, 0 = cela ne s'est jamais produit

1 (5).	J'ai insulté et injurié mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
2 (6).	Mon (ma) partenaire m'a insulté(e) et injurié(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
3 (7). (la)	J'ai lancé à mon (ma) partenaire un objet qui pouvait le blesser.	1	2	3	4	5	6	7	0
4 (8).	Mon (ma) partenaire m'a lancé un objet qui pouvait me blesser.	1	2	3	4	5	6	7	0
5 (9).	J'ai tordu un bras ou tiré les cheveux de mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
6 (10).	Mon (ma) partenaire m'a tordu un bras ou tiré les cheveux.	1	2	3	4	5	6	7	0
7 (17).	J'ai poussé ou bousculé mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
8 (18).	Mon (ma) partenaire m'a poussé(e) ou bousculé(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
9 (21).	J'ai utilisé un couteau ou une arme contre mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
10 (22).	Mon (ma) partenaire a utilisé un couteau ou une arme contre moi.	1	2	3	4	5	6	7	0

1 = une fois, 2 = deux fois, 3 = 3 à 5 fois, 4 = 6 à 10 fois, 5 = 11 à 20 fois, 6 = plus de 20 fois, 7 = aucune fois au cours de la dernière année mais cela s'est produit auparavant, 0 = cela ne s'est jamais produit								
11 (25). J'ai dit à mon (ma) partenaire qu'il (elle) était gros(se) ou laid(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
12 (26). Mon (ma) partenaire a dit que j'étais gros(se) ou laid(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
13 (27). J'ai frappé mon (ma) partenaire à l'aide d'un objet qui pouvait le (la) blesser.	1	2	3	4	5	6	7	0
14 (28). Mon (ma) partenaire m'a frappé(e) à l'aide d'un objet qui pouvait me blesser.	1	2	3	4	5	6	7	0
15 (29). J'ai détruit quelque chose qui appartenait à mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
16 (30). Mon (ma) partenaire a détruit quelque chose qui m'appartenait.	1	2	3	4	5	6	7	0
17 (33). J'ai tenté d'étrangler mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
18 (34). Mon (ma) partenaire a tenté de m'étrangler.	1	2	3	4	5	6	7	0
19 (35). J'ai engueulé mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
20 (36). Mon (ma) partenaire m'a engueulé(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
21 (37). J'ai projeté mon (ma) partenaire contre un mur.	1	2	3	4	5	6	7	0
22 (38). Mon (ma) partenaire m'a projeté(e) contre un mur.	1	2	3	4	5	6	7	0
23 (43). J'ai battu mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
24 (44). Mon (ma) partenaire m'a battu(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
25 (45). J'ai agrippé mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
26 (46). Mon (ma) partenaire m'a agrippé(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
27 (49). J'ai quitté la pièce, la maison ou la propriété lors d'une dispute.	1	2	3	4	5	6	7	0
28 (50). Mon (ma) partenaire a quitté la pièce, la maison ou la propriété lors d'une dispute.	1	2	3	4	5	6	7	0
29 (53). J'ai giflé mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
30 (54). Mon (ma) partenaire m'a giflé(e).	1	2	3	4	5	6	7	0

1 = une fois, 2 = deux fois, 3 = 3 à 5 fois, 4 = 6 à 10 fois, 5 = 11 à 20 fois, 6 = plus de 20 fois,
7 = aucune fois au cours de la dernière année mais cela s'est produit auparavant, 0 = cela ne s'est jamais produit

31 (61). J'ai volontairement brûlé ou ébouillanté mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
32 (62). Mon (ma) partenaire m'a volontairement brûlé(e) ou ébouillanté(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
33 (65). J'ai accusé mon (ma) partenaire d'être un(e) piètre amant(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
34 (66). Mon (ma) partenaire m'a accusé(e) d'être un(e) piètre amant(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
35 (67). J'ai vexé mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
36 (68). Mon (ma) partenaire m'a vexé(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
37 (69). J'ai menacé mon (ma) partenaire de le (la) frapper ou de lui lancer quelque chose.	1	2	3	4	5	6	7	0
38 (70). Mon (ma) partenaire a menacé de me frapper ou de me lancer quelque chose.	1	2	3	4	5	6	7	0
39 (73). J'ai donné un coup de pied à mon (ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
40 (74). Mon (ma) partenaire m'a donné un coup de pied.	1	2	3	4	5	6	7	0

INDICE DE STRESS PARENTAL
(Version maternelle courte)
(ISP, Bigras, LaFrenière et Abidin)

Directives:

En répondant aux questions suivantes, pensez à l'enfant sélectionné.

Au cours des pages suivantes, on vous demande d'encercler les réponses qui décrivent le mieux ce que vous ressentez. Lorsque vous ne trouvez pas de réponse qui convient exactement à ce que vous ressentez, choisissez celle qui s'approche le plus possible de vos sentiments. **(Votre première réaction à chaque question devrait être votre réponse).**

S'il vous plait, indiquez le degré d'accord ou de désaccord pour chaque affirmation en encerclant le nombre qui décrit le mieux ce que vous ressentez. Si vous êtes incertaine, veuillez choisir le numéro 3.

profondément d'accord	d'accord	pas certain	en désaccord	profondément en désaccord
1	2	3	4	5

Exemple *: J'aime aller au cinéma (s'il vous arrive parfois d'aller au cinéma, vous choisirez le numéro 2).*

1.	J'ai souvent l'impression que je ne peux pas très bien m'occuper des tâches quotidiennes.	1	2	3	4	5
2.	J'ai conclu que je sacrifie la majeure partie de ma vie à répondre aux besoins de mes enfants, plus que je n'aurais jamais cru.	1	2	3	4	5
3.	Je me sens très coincée par mes responsabilités de parent.	1	2	3	4	5
4.	Depuis que j'ai eu mon premier enfant, j'ai été dans l'impossibilité de faire des choses nouvelles et différentes.	1	2	3	4	5
5.	Depuis la naissance de mon premier enfant, j'ai l'impression que ce n'est que très rarement que je peux faire les choses que j'aime.	1	2	3	4	5
6.	Je suis mécontente du dernier vêtement que je me suis acheté.	1	2	3	4	5
7.	Il y a un bon nombre de choses qui m'ennuient en ce qui concerne ma vie.	1	2	3	4	5
8.	La naissance de mon enfant m'a causé plus de problèmes que j'avais prévu dans ma relation avec mon conjoint (ou ami).	1	2	3	4	5
9.	Je me sens seule et sans amis.	1	2	3	4	5

profondément d'accord 1	d'accord 2	pas certain 3	en désaccord 4	profondément en désaccord 5

10.	Lorsque je vais à une soirée, habituellement je ne m'attends pas à avoir du plaisir.	1	2	3	4	5
11.	Je ne suis plus autant intéressée aux gens comme j'avais l'habitude de l'être.	1	2	3	4	5
12.	Je n'ai plus autant de plaisir qu'auparavant.	1	2	3	4	5
13.	Mon enfant fait rarement des choses qui me font plaisir.	1	2	3	4	5
14.	La plupart du temps, j'ai l'impression que mon enfant m'aime et qu'il veut être près de moi.	1	2	3	4	5
15.	Mon enfant me sourit beaucoup moins que je m'y attendais.	1	2	3	4	5
16.	Lorsque je fais quelque choses pour mon enfant, il me semble que mes efforts ne sont pas très appréciés.	1	2	3	4	5
17.	Lorsque mon enfant joue, il ne rit pas souvent.	1	2	3	4	5
18.	Mon enfant ne semble pas apprendre aussi rapidement que la plupart des autres enfants.	1	2	3	4	5
19.	Mon enfant ne semble pas sourire autant que la plupart des autres enfants.	1	2	3	4	5
20.	Mon enfant n'a pas autant de capacités que je m'y attendais.	1	2	3	4	5
21.	Mon enfant s'habitue à de nouvelles choses difficilement et seulement après une longue période.	1	2	3	4	5
22.	Je considère être: 1. pas très bonne dans le rôle de parent. 2. une personne qui éprouve certaines difficultés à être parent. 3. un aussi bon parent que la moyenne. 4. un meilleur parent que la moyenne. 5. un très bon parent.	1	2	3	4	5
23.	Je m'attendais à avoir des rapports plus étroits et plus chaleureux avec mon enfant que ceux que j'ai présentement, et cela m'ennuie.	1	2	3	4	5
24.	Quelquefois mon enfant fait des choses qui me dérangent, juste pour être méchant.	1	2	3	4	5
25.	Mon enfant semble pleurer ou s'agiter plus souvent que la plupart des enfants.	1	2	3	4	5

profondément d'accord 1	d'accord 2	pas certain 3	en désaccord 4	profondément en désaccord 5

26.	En général, mon enfant se réveille de mauvaise humeur.	1	2	3	4	5
27.	J'ai l'impression que mon enfant possède un caractère instable et qu'il se fâche facilement.	1	2	3	4	5
28.	Mon enfant fait certaines choses qui me dérangent beaucoup.	1	2	3	4	5
29.	Mon enfant réagit vivement lorsqu'il se produit quelque chose qu'il n'aime pas.	1	2	3	4	5
30.	Mon enfant s'emporte facilement pour des petites choses.	1	2	3	4	5
31.	L'horaire de sommeil ou de repas a été plus difficile à établir que je croyais.	1	2	3	4	5
32.	J'en suis arrivée à croire que d'amener mon enfant à faire quelque chose ou à cesser de faire quelque chose est : 1. beaucoup plus difficile que je m'y attendais. 2. un peu plus difficile que je m'y attendais. 3. aussi difficile que je m'y attendais. 4. un peu plus facile que je m'y attendais. 5. beaucoup plus facile que je m'y attendais.	1	2	3	4	5
33.	Réfléchissez bien et comptez le nombre de choses qui vous dérangent dans ce que fait votre enfant. Par exemple : flâner, refuser d'écouter, réagir avec excès, pleurer, couper la parole, se battre, pleurnicher, etc. Veuillez choisir le numéro qui correspond à ce que vous avez calculé. 1. 10 ou plus 2. 8-9 3. 6-7 4. 4-5 5. 1-3	1	2	3	4	5
34.	Il y a certaines choses que mon enfant fait et qui me dérangent vraiment beaucoup.	1	2	3	4	5
35.	Mon enfant est devenu plus problématique que je m'y attendais.	1	2	3	4	5
36.	Mon enfant exige plus de moi que la plupart des enfants.	1	2	3	4	5

RELATION AVEC VOTRE ENFANT

(Traduction du *Alabama Parenting Questionnaire*, APQ, Frick *et al.*, 1996)

Les énoncés qui suivent concernent votre relation avec votre enfant. S'il vous plaît, évaluez chacun des énoncés en indiquant la fréquence qui décrit le mieux vos contacts avec votre enfant. Les réponses possibles sont:

Jamais (1), Presque jamais (2), Quelquefois (3) Souvent (4), Toujours (5)

S'il vous plaît, répondez à tous les énoncés.

	Jamais	Presque jamais	Quelque fois	Souvent	Toujours
1. Vous avez des conversations amicales avec votre enfant.	1	2	3	4	5
2. Vous laissez savoir à votre enfant quand (il/elle) fait quelque chose de bien.	1	2	3	4	5
3. Vous menacez de punir votre enfant puis vous changez d'avis et ne mettez pas à exécution votre punition.	1	2	3	4	5
4. Vous apportez votre aide dans des activités auxquelles votre enfant participe (par exemple: des activités sportives, les scouts, des groupes religieux).	1	2	3	4	5
5. Vous récompensez ou donnez quelque chose de plus à votre enfant quand il vous obéit ou se comporte bien.	1	2	3	4	5
6. Votre enfant ne vous laisse pas de note ou ne vous laisse pas savoir où (il/elle) va.	1	2	3	4	5
7. Vous jouez à des jeux ou vous faites d'autres choses amusantes avec votre enfant.	1	2	3	4	5
8. Votre enfant argumente s'il est puni après qu'(il/elle) ait fait quelque chose de mal.	1	2	3	4	5
9. Vous vous informez de la journée d'école de votre enfant.	1	2	3	4	5
10. Votre enfant reste à l'extérieur de la maison en soirée au-delà de l'heure à laquelle (il/elle) est supposé entrer.	1	2	3	4	5
11. Vous aidez votre enfant à faire ses devoirs.	1	2	3	4	5

	Jamais	Presque jamais	Quelque fois	Souvent	Toujours
12. Vous avez l'impression que de vous faire obéir par votre enfant demande trop d'efforts pour ce que ça rapporte.	1	2	3	4	5
13. Vous complimentez votre enfant quand (il/elle) fait quelque chose de bien.	1	2	3	4	5
14. Vous demandez à votre enfant quels sont ses projets pour la journée à venir.	1	2	3	4	5
15. Vous reconduisez votre enfant à une activité spéciale.	1	2	3	4	5
16. Vous félicitez votre enfant quand (il/elle) se conduit bien.	1	2	3	4	5
17 Votre enfant sort avec des amis que vous ne connaissez pas.	1	2	3	4	5
18. Vous serrez ou embrassez votre enfant quand (il/elle) fait quelque chose de bien.	1	2	3	4	5
19. Votre enfant sort sans avoir une heure de rentrée prévue.	1	2	3	4	5
20. Vous parlez avec votre enfant de ses amis.	1	2	3	4	5
21. Votre enfant est à l'extérieur quand il fait nuit sans être accompagné d'un adulte.	1	2	3	4	5
22. Vous mettez un terme à votre punition plus tôt que prévu (comme lever les restrictions plus vite que vous l'aviez dit au départ).	1	2	3	4	5
23. Votre enfant aide à la planification des activités de votre famille.	1	2	3	4	5
24. Vous êtes tellement occupé que vous oubliez où se trouve votre enfant et ce qu'(il/elle) fait.	1	2	3	4	5
25. Votre enfant n'est pas puni quand (il/elle) fait quelque chose de mal.	1	2	3	4	5

	Jamais	Presque jamais	Quelque fois	Souvent	Toujours
26. Vous assistez aux différentes rencontres auxquelles vous êtes invité à l'école de votre enfant.	1	2	3	4	5
27. Vous dites à votre enfant que vous aimez cela quand (il/elle) aide à la maison.	1	2	3	4	5
28. Vous ne vérifiez pas si votre enfant entre à la maison à l'heure prévue.	1	2	3	4	5
29. Vous ne dites pas à votre enfant où vous allez.	1	2	3	4	5
30. Votre enfant entre de l'école plus d'une heure après le moment que vous l'attendiez.	1	2	3	4	5
31. La punition que vous donnez à votre enfant dépend de votre humeur.	1	2	3	4	5
32. Votre enfant est à la maison sans la supervision d'un adulte.	1	2	3	4	5
33. Vous donnez une fessée avec la main à votre enfant lorsqu'(il/elle) fait quelque chose de mal.	1	2	3	4	5
34. Vous ignorez votre enfant lorsqu'(il/elle) se comporte mal.	1	2	3	4	5
35. Vous donnez une tape à votre enfant lorsqu'(il/elle) fait quelque chose de mal.	1	2	3	4	5
36. vous retirez des privilèges ou de l'argent à votre enfant comme punition.	1	2	3	4	5
37. Vous envoyez votre enfant dans sa chambre comme punition.	1	2	3	4	5
38. Vous frappez votre enfant avec une ceinture, une baguette ou un autre objet lorsqu'(il/elle) fait quelque chose de mal.	1	2	3	4	5
39. Vous criez ou hurlez après votre enfant lorsqu'(il/elle) fait quelque chose de mal.	1	2	3	4	5
40. Vous expliquez calmement à votre enfant pourquoi son comportement est mal lorsqu'(il/elle) se comporte mal.	1	2	3	4	5

	Jamais	Presque jamais	Quelque fois	Souvent	Toujours
41. Vous utilisez le retrait (s'asseoir ou être debout dans le coin).	1	2	3	4	5
42. Vous donnez à votre enfant des travaux ménagers supplémentaires comme punition.	1	2	3	4	5

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES HABILETÉS SOCIALES
(Parent, primaire)
(Traduction du *Social Skills Rating Scale*, SSRS, Elliott et Gresham 1990)

Veuillez lire chacun des énoncés tout en considérant le comportement de votre enfant présentement. Identifiez ensuite la fréquence d'apparition des comportements observés.

Si le comportement ne s'est jamais produit, encerclez le « 0 ».
Si le comportement s'est produit de temps à autre, encerclez le « 1 ».
Si le comportement s'est produit très souvent, encerclez le « 2 ».

Voici deux exemples:

1. Démontre un sens de l'humour.	0	1	(2)
2. Répond correctement au téléphone.	(0)	1	2
Ce parent croit que son enfant démontre très souvent un sens de l'humour. De plus, ce parent affirme que son enfant ne répond jamais correctement au téléphone.			

Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Prenez le temps nécessaire. **Il est important que vous répondiez à toutes les questions.**

		Jamais	Parfois	Très souvent
1.	Utilise adéquatement ses temps libres à la maison.	0	1	2
2.	Entretient sa chambre sans qu'on ait à le lui rappeler.	0	1	2
3.	Parle sur un ton de voix approprié à la maison.	0	1	2
4.	Se joint à des activités de groupe sans qu'on ait à lui demander.	0	1	2
5.	Se présente spontanément à de nouvelles personnes sans qu'on le lui dise.	0	1	2
6.	Réagit adéquatement lorsqu'il (elle) est bousculé(e) ou frappé(e) par d'autres enfants.	0	1	2
7.	Demande à des commis de l'information ou de l'aide.	0	1	2
8.	Porte attention aux animateurs dans les réunions de jeunes.	0	1	2
9.	Refuse poliment des demandes déraisonnables d'autrui.	0	1	2

		Jamais	Parfois	Très souvent
10.	Invite d'autres enfants à la maison.	0	1	2
11.	Félicite les autres membres de sa famille lors de réussites.	0	1	2
12.	Se fait facilement des amis.	0	1	2
13.	Démontre de l'intérêt dans plusieurs domaines.	0	1	2
14.	Évite les situations conflictuelles.	0	1	2
15.	Range ses objets personnels et le matériel de la famille.	0	1	2
16.	Se porte volontaire afin d'aider les membres de la famille dans des tâches ménagères.	0	1	2
17.	Réagit bien à la critique.	0	1	2
18.	Répond adéquatement au téléphone.	0	1	2
19.	Vous aide aux tâches ménagères sans qu'on ait à lui demander.	0	1	2
20.	Questionne de façon adéquate des règlements qui lui semble injustes.	0	1	2
21.	Essaie d'accomplir des tâches ménagères avant de demander votre aide.	0	1	2
22.	Contrôle ses humeurs lorsqu'il(elle) se dispute avec d'autres enfants.	0	1	2
23.	Est aimé(e) des autres.	0	1	2
24.	Initie les conversations au lieu d'attendre qu'on s'adresse à lui (elle).	0	1	2
25.	Règle calmement les désaccords avec vous.	0	1	2
26.	Contrôle ses humeurs dans les situations conflictuelles avec vous.	0	1	2
27.	Complimente ses amis ou les autres membres de la famille.	0	1	2
28.	Termine ses tâches ménagères dans un délai raisonnable.	0	1	2
29.	Demande la permission avant d'utiliser les effets personnels des autres membres de la famille.	0	1	2
30.	Se montre sûr de lui dans ses relations lors de sorties de groupe.	0	1	2

		Jamais	Parfois	Très souvent
31.	Demande la permission avant de quitter la maison.	0	1	2
32.	Réagit adéquatement aux taquineries des membres de sa famille ou des amis de son âge.	0	1	2
33.	Gère bien son temps en attendant votre aide pour ses devoirs ou toute autre tâche.	0	1	2
34.	Accepte les idées des pairs dans le choix d'activités.	0	1	2
35.	Change facilement ou adéquatement d'une activité à l'autre.	0	1	2
36.	Coopère avec les membres de la famille sans qu'on ait besoin de lui demander.	0	1	2
37.	Accepte les compliments de ses pairs.	0	1	2
38.	Déclare les incidents ou les accidents aux personnes concernées.	0	1	2

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES HABILETÉS SOCIALES
(Parent, secondaire)
(Traduction du *Social Skills Rating Scale*, SSRS, Elliott et Gresham 1990)

Veuillez lire chacun des énoncés tout en considérant le comportement de votre enfant présentement. Identifiez ensuite la fréquence d'apparition des comportements observés.

Si le comportement ne s'est jamais produit, encerclez le « 0 ».
Si le comportement s'est produit de temps à autre, encerclez le « 1 ».
Si le comportement s'est produit très souvent, encerclez le « 2 ».

Voici deux exemples:

	Fréquence		
	Jamais	Parfois	Très souvent
1. Démontre un sens de l'humour.	0	1	(2)
2. Répond correctement au téléphone.	(0)	1	2
Ce parent croit que son enfant démontre très souvent un sens de l'humour. De plus, ce parent affirme que son enfant ne répond jamais correctement au téléphone.			

Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Prenez tout le temps nécessaire. **Il est important que vous répondiez à toutes les questions.**

		Jamais	Parfois	Très souvent
1.	Initie les conversations au lieu d'attendre qu'on s'adresse à lui (elle).	0	1	2
2.	Vous aide aux tâches ménagères sans qu'on ait à le lui demander.	0	1	2
3.	Essaie d'accomplir des tâches ménagères avant de demander votre aide.	0	1	2
4.	Participe à des activités organisées telles les sports ou associations (mouvement, organisme, etc).	0	1	2
5.	Refuse poliment des demandes déraisonnables d'autrui.	0	1	2
6.	Se présente spontanément à des nouvelles personnes.	0	1	2
7.	Utilise adéquatement ses temps libres à la maison.	0	1	2
8.	Parle positivement de lui-même ou d'elle-même quand c'est approprié.	0	1	2

		Jamais	Parfois	Très souvent
9.	Réagit adéquatement aux taquineries des membres de sa famille ou des amis de son âge.	0	1	2
10.	Réagit adéquatement lorsqu'il (elle) est poussé(e) ou frappé(e) par d'autres enfants.	0	1	2
11.	Se porte volontaire à aider la famille dans des tâches.	0	1	2
12.	Invite d'autres enfants à la maison.	0	1	2
13.	Évite les situations conflictuelles.	0	1	2
14.	Se fait facilement des amis.	0	1	2
15.	Entretient sa chambre sans qu'on ait à le lui rappeler.	0	1	2
16.	Termine ses tâches ménagères dans un délai raisonnable.	0	1	2
17.	Démontre de l'intérêt (se préoccupe) pour ses amis(es) du même âge et pour les membres de sa famille.	0	1	2
18.	Contrôle ses humeurs dans les situations conflictuelles avec vous.	0	1	2
19.	Règle calmement les désaccords avec vous.	0	1	2
20.	Parle sur un ton de voix approprié, à la maison.	0	1	2
21.	Se montre reconnaissant(e) aux compliments ou aux louanges des autres.	0	1	2
22.	Contrôle ses humeurs lorsqu'il (elle) se dispute avec d'autres enfants.	0	1	2
23.	Exprime de façon appropriée ses émotions quand il (elle) a tort.	0	1	2
24.	Suit les règles lorsqu'il joue avec les autres.	0	1	2
25.	Obéit à vos demandes.	0	1	2
26.	Se joint à des activités de groupe sans qu'on ait à lui demander.	0	1	2
27.	Est capable de compromis dans des situations conflictuelles en changeant son point de vue pour en arriver à une entente.	0	1	2

		Jamais	Parfois	Très souvent
28.	Range ses objets personnels et le matériel de la famille.	0	1	2
29.	Attend son tour dans les jeux et autres activités.	0	1	2
30.	Gère bien son temps en attendant votre aide pour ses devoirs ou toute autre tâche.	0	1	2
31.	Réagit bien à la critique.	0	1	2
32.	Vous informe avant de partir avec ses amis(es).	0	1	2
33.	Suit les règlements de la maison.	0	1	2
34.	Manifeste de la confiance en lui (elle) dans les situations sociales telles les fêtes ou sorties en groupe.	0	1	2
35.	Démontre de l'intérêt dans plusieurs domaines.	0	1	2
36.	Déclare les incidents ou les accidents aux personnes concernées.	0	1	2
37.	Est aimé(e) des autres.	0	1	2
38.	Répond adéquatement au téléphone.	0	1	2
39.	Demande à des commis de l'information ou de l'aide.	0	1	2
40.	Semble avoir confiance en lui (elle) dans ses interactions sociales avec des amis(es) de sexe opposé.	0	1	2

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DE L'ENFANT

(Inspiré d'un questionnaire utilisé par Pâquet-Deehy *et al.* (1997) dans le cadre de l'évaluation d'une intervention de groupe auprès d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale aux centres de la jeunesse et de la famille Batshaw)

S'il te plaît, répond à toutes les questions au meilleur de ta connaissance. Nous sommes intéressés à savoir ce que tu connais, penses ou ressens par rapport à la violence en général et dans ta famille.

1. Voici plusieurs comportements et j'aimerais que tu dises si tu les considères comme étant des comportements violents.

	Oui	Non
Insulter	☐	☐
Pousser	☐	☐
Donner des coups de poing	☐	☐
Crier des noms	☐	☐
Menacer verbalement quelqu'un	☐	☐
Rentrer une demi-heure plus tard que l'heure prévue	☐	☐
Briser volontairement un objet qui appartient à un de tes amis	☐	☐
Défendre ton opinion	☐	☐
Prendre une marche quand tu es fâché	☐	☐
Rire de quelqu'un	☐	☐
Dire que tu n'es pas d'accord	☐	☐
Quitter la pièce lorsque tu es fâché	☐	☐
Dire à quelqu'un que tu es en colère	☐	☐
Gifler (donner une claque)	☐	☐
Frapper	☐	☐

2. Crois-tu qu'il est correct que ton père (ou le conjoint de ta mère) soit violent avec ta mère?

a) oui c'est toujours correct ☐
b) oui, s'il a une bonne raison ☐
c) non, ce n'est jamais correct ☐

3. Crois-tu qu'il est correct que ta mère soit violente avec ton père (ou avec son conjoint)?

a) oui, c'est toujours correct ☐
b) oui, si elle a une bonne raison ☐
c) non, ce n'est jamais correct ☐

4. Te crois-tu responsable du fait que ton père (ou le conjoint de ta mère) soit violent avec ta mère?

a) oui, tout le temps ☐
b) oui, de temps en temps ☐
c) non, jamais ☐

5. Que ferais-tu s'il y avait de la violence ce soir à la maison entre ta mère et ton père (ou le conjoint de ta mère)?

_____

_____

(Faire verbaliser l'enfant sur ce qu'il ferait ou sur ce qu'il a déjà fait dans ces situations. Ex : rester dans la même pièce, se cacher, téléphoner quelqu'un, s'enfuir, aller chercher quelqu'un, aller chercher ses frères et soeurs, demander aux parents d'arrêter de se disputer, se comporter de façon à attirer l'attention, etc).

6. Est-ce qu'il t'arrive d'être en colère?

a) oui ☐
b) non ☐

(Si la réponse est oui) Comment souvent t'arrive-t-il d'être en colère?

a) à tous les jours..... ☐
b) une fois de temps en temps..... ☐
c) rarement..... ☐

7. Que fais-tu lorsque tu es en colère?

_____

_____

8. Est-il correct de parler à quelqu'un de la violence que tu as vécu ou que tu vis dans ta famille?

a) oui ☐ b) non ☐

(Si la réponse est oui) Avec qui? **(Indiquez autant de réponses que l'enfant mentionne)**

☐ avec un enseignant
☐ avec un ami
☐ avec ta mère
☐ avec un travailleur social, un psychoéducateur, une infirmière
☐ avec l'intervenante de la maison d'hébergement
☐ avec un voisin
☐ avec un prêtre, un animateur de pastorale
☐ avec un policier
☐ avec un autre membre de la famille, _____
☐ avec quelqu'un d'autre, _____

9. Pourquoi participes-tu au programme « J'm'en sors, c'est mon sort! »? **(Uniquement pour les enfants du groupe expérimental)**

_____

_____

Cahier de la mère

Questionnaire de satisfaction des mères participant à l'évaluation du programme de prévention " J'm'en sors, c'est mon sort "

1. **Dans l'ensemble, quelle est votre satisfaction à l'égard des activités proposées dans le programme de prévention " J'm'en sors, c'est mon sort "?**

   Très satisfaite ❒ **Satisfaite** ❒ **Insatisfaite** ❒ **Très insatisfaite** ❒

2. **Brièvement, pouvez-vous nommer les activités que vous avez les plus appréciées?**

   _____

   _____

   Pourquoi? _____

3. **Brièvement, pouvez-vous nommer les activités que vous avez les moins aimées?**

   _____

   _____

   Pourquoi? _____

4. **Dans l'ensemble, quelle est votre satisfaction à l'égard de l'animation des deux intervenants(es)?**

   Très satisfaite ❒ **Satisfaite** ❒ **Insatisfaite** ❒ **Très insatisfaite** ❒

   À l'égard de leur disponibilité?

   Très satisfaite ❒ **Satisfaite** ❒ **Insatisfaite** ❒ **Très insatisfaite** ❒

© 2000 Louise-Anne Beauregard et Richard Bouffard
Rencontre dyade mère-enfant

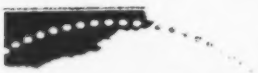

Cahier de la mère

5. **Dans l'ensemble, quelle est votre satisfaction à l'égard de l'ambiance dans le groupe? (atmosphère)**

Très satisfaite ❒ **Satisfaite** ❒ **Insatisfaite** ❒ **Très insatisfaite** ❒

Étiez-vous à l'aise dans ce groupe? (ex : Vous pouviez parler sans gêne de vos difficultés après quelques rencontres. Vous vous sentiez respectée par les autres membres du groupe, etc.).

Toujours ❒ **La plupart du temps** ❒
Plus ou moins souvent ❒ **Rarement ou jamais** ❒

6. **Quelle est votre opinion à l'égard de la durée des rencontres? Étaient-elles :**

Trop courtes ❒ **Trop longues** ❒ **D'une durée adéquate** ❒

7. **Quelle est votre opinion à l'égard de la durée du programme? Auriez-vous aimé :**

Plus de rencontres ❒ **Moins de rencontres** ❒
Le programme comporte un nombre adéquat de rencontres ❒

8. **Recommanderiez-vous ce programme à d'autres femmes et à leurs enfants?**

OUI ❒ **NON** ❒ **Ne sait pas** ❒

9. **Si vous avez des commentaires, veuillez les inscrire ici bas.**

_____

_____

_____

_____

Merci de votre précieuse collaboration!

© 2000 Louise-Anne Beauregard et Richard Bouffard
Rencontre dyade mère-enfant

Cahier de l'enfant

Questionnaire de satisfaction des enfants participant à l'évaluation du programme de prévention " J'm'en sors, c'est mon sort "

Lors des rencontres de groupe du programme «J'm'en sors, c'est mon sort !», différentes activités t'ont été proposées. S'il te plaît, coche pour chacune des activités ton degré d'appréciation.

Activités	Je n'ai pas aimé l'activité	J'ai peu aimé l'activité	J'ai aimé l'activité	J'ai beaucoup aimé l'activité
Accueil				
Bande dessinée				
Pause				
Chanson (vidéo-clip)				
Mime				
Dessin				
Jeu de rôle				

Ce questionnaire est inspiré d'une mesure de la satisfaction des enfants lors de l'évaluation du programme Entramis (Lapointe, 1991)

© 2000 Louise-Anne Bourregard et Richard Bouffard
Dixième rencontre :
J'm'en sors, c'est mon sort!

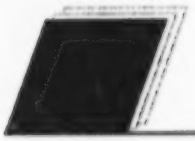

Références

Achenbach, T.M. (1991). *L'inventaire du comportement du jeune* (traduction du *Child Behavior Checklist*, CBCL/4-18). Burlington, University of Vermont.

Alarie, F. et D. Rose. (1989). Expérience de groupe auprès d'enfants témoins ou victimes de violence. *Intervention, 83*, 58-63.

Alessi, J.J. et K. Hearn. (1998). Group treatment of children in shelters for battered women. In Roberts, A. R. (dir.), Battered women and their families. 2nd edition. (p. 159-173). New York, Springer Publishing Company.

Appel, A.E. et G.W. Holden. (1998). The co-occurrence of spouse and physical child abuse : A review and appraisal, *Journal of Family Psychology, 12* (4), 578-599.

Bandura A. (1980). *L'apprentissge social*, Englewood Cliffs Pretice-Hall inc.

Bandura A. (1986). *Social Foundations of Thought and Action*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall inc.

Beaudoin, G., I. Côté, R. Delisle, M.-C. Gaboury, N. Guénette et M. Lessard. (1998). L'intervention de groupe au services des enfants exposés à la violence conjugale, *Intervention, 107 (juin)*, 19-32.

Bourassa, C. et D. Turcotte. (1998). Les expériences familiales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale : des observations tirées de leurs propos, *Intervention, 107*, 7-18.

Bunge, V.P. et D. Locke. (2000). La violence familiale au Canada : un profil statistique 2000, Ottawa, Centre canadien de ia statistique juridique. Statistique Canada.

Campbell, D.T. et J.C. Stanley (1963). *Experimental and Quasi-experimental Desings for Research*, Chicago, (III), Rand-MacWallage.

Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*, Québec, Gouvernement du Québec.

Contandriopoulos A.-P. *et al.* (1990). *Savoir préparer une recherche, la définir, la structurer, la financer*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 196 p.

Crockford, M., G. Kent et N. Stewart. (1993). Play friendly and safe : A therapeutic group model for young children (5-8 years old) who have witnessed wife assault, *Journal of Child and Youth Care, 8* (3), 77-86.

Davis, L.V. et B.E. Carlson. (1987). Observation of spouse abuse : What happens to the children?, *Journal of Interpersonal Violence, 2* (3), 278-291.

Elliot, S.N. et F.M. Gresham. (1993). Social skills interventions for children. *Behavior Modification, 17* (3), 287-313.

Emery, R. E. (1989). Family violence. *American Psychologist,* 44 (2), 321-328.

Émond, I. (2000). *La relation entre la violence conjugale et les troubles extériorisés et intériorisés des enfants,* Thèse de doctorat inédite. Université de Sherbrooke.

Evans, D. et W. Shaw. (1993). A social group work model for latency-aged children from violent homes, *Social Work with Groups, 16* (1-2), 97-116.

Fantuzzo, J.W., L.M. DePaola, L. Lambert, T. Martino, G. Anderson et S. Sutton. (1991). Effects of interparental violence on the psychological adjustment and competencies of young children, *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 59* (2), 258-265.

Fortin, A., M. Cyr. et L. Lachance. (2000). *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection,* Numéro 13. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Université de Montréal.

Gentry, C.E. et V.B. Eddy. (1980). Treatment of children in spouse abusive families, *Victimology : An International Journal, 5* (2-4), 240-250.

Giles-Sims, J. (1985). A longitudinal study of battered children of battered wives. *Family Relations,* 34, 205-210.

Graham-Bermann, S.A. et A.A. Levendosky. (1998). The social functioning of preschool-age children whose mothers are emotionally and physically abused, *Journal of Emotional Abuse, 1* (1), 59-84.

Grusznski, R.J., J.C. Brink et J.L. Edleson. (1988). Support and education groups for children of battered women, *Child Welfare, LXVII* (5), 431-444.

Henderson D.A. (1993). Perception qu'ont les femmes victimes de violence de l'expérience vécue par leurs enfants, *Santé Mentale au Québec,* mars, 8-12.

Henderson, D.A. (1990). L'influence des enfants sur les décisions que prennent les mères victimes de violence, *Santé mentale au Canada, juin/septembre,* 12-16.

Hershorn, M. et A. Rosenbaum. (1985). Children of marital violence : A closer look at the unintended victims, *American Journal of Orthopsychiatry, 55* (2), 260-266.

Holden, G.W., R. Geffner et E.N. Jouriles. (1998). *Children exposed to marital violence. Theory, research and applied issues,* Washington, American Psychological Association.

Holden, G.W. et K.L. Ritchie. (1991). Linking extreme marital discord, child rearing, and child behavior problems : Evidence from battered women, *Child Development, 62,* 311-327.

Hughes, H.M. et S.A. Graham-Bermann. (1998). Children of battered women : Impact of emotional abuse on adjustment and development, *Journal of Emotional Abuse, 1* (2), 23-50.

Hughes, H.M., D. Parkinson et M. Vargo. (1989). Witnessing spouse abuse and experiencing physical abuse : A double « whammy »?, *Journal of Family Violence,* 4 (2), 197-209.

Hughes, H.M. (1988). Psychological and behavioral correlates of family violence in child witnesses and victims, *American Journal of Orthopsychiatry, 58* (1), 77-90.

Hughes, H.M. et S.J. Barad. (1983). Psychological functioning of children in a battered women's shelter : A preliminary investigation, *American Journal of Orthopsychiatry, 53* (3), 525-531.

Hughes, H.M. (1982). Brief interventions with children in a battered women's shelter : A model preventive program, *Family Relations, 31,* 495-502.

Jackson, G.B. (1989). La méthodologie des recensions intégratives d'écrits, *Comportement humain, 3*, 11-28.

Jaffe, P.G., D.A. Wolfe. et S.K. Wilson. (1990). *Children of battered women*, Newbury Park : Sage Publications.

Jaffe, P., D. Wolfe, S.K. Wilson et L. Zak. (1986*a*). Family violence and child adjustment : A comparative analysis of girls' and boys' behavioral symptoms, *American Journal of Psychiatry, 143* (1), 74-77.

Jaffe, P., D. Wolfe, S.K. Wilson et L. Zak. (1986*b*). Similarities in behavioral and social maladjustment among child victims and witnesses to family violence, *American Journal of Orthopsychiatry, 56* (1), 142-146.

Jaffe, P., S. Wilson et D.A. Wolfe. (1986c). Promoting changes in attitudes and understanding of conflict resolution among child witnesses of family violence, *Canadian Journal of Behavioral Sciences, 4* (18), 356-366.

Jaffe, P., D. Wolfe, S.K. Wilson et L. Zak. (1985). Problèmes critiques mis en lumière par une étude sur l'adaptation des enfants témoins de violence dans la famille, *Santé mentale au Canada, 33* (4), 14-18.

Jimenez, V., J.-F. Saucier, J.D. Marleau, C. Murphy, A. Ciampi, B. Côté et G. Tong. (1999). *Impact du fait d'être témoin de violence conjugale sur la santé mentale d'enfants âgés de 6 à 12 ans de familles d'immigration récente et québécoises*, Montréal,: Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale et à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Jouriles, E.N., R. McDonald, N. Stephens, W. Norwood, L.C. Spiller et H.S. Ware. (1998). Breaking the cycle of violence : Helping families departing from battered women's shelters, *In* Holden, G. W., R. Geffner et E.N. Jouriles, (dir.), *Children exposed to marital violence. Theory, research and applied issues.* (p. 337-369). Washington, American Psychological Association.

Jouriles, E.N., W.D. Norwood, R. McDonald, J.P. Vincent et A. Mahoney. (1996). Physical violence and other forms of marital aggression : Links with children's behavior problems, *Journal of Family Psychology, 10* (2), 223-234.

Jouriles, E.N. et W.D. Norwood. (1995). Physical aggression toward boys and girls in families characterized by the battering of women, *Journal of Family Psychology, 9* (1), 69-78.

Jouriles, E.N. et S.H. LeCompte. (1991). Husbands' aggression toward wives and mothers' and fathers' aggression toward children : Moderating effects of child gender, *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 59* (1), 190-192.

Jouriles, E.N., J. Barling et K.D. O'Leary. (1987). Predicting child behavior problems in maritally violent families, *Journal of Abnormal Child Psychology, 15* (2), 165-173.

Kaufman, J. et E. Zigler. (1986). Do abused children become abusive parents?, *American Journal of Orthopsychiatry, 57* (2), 186-192.

Kérouac, S., M.E. Taggart et J. Lescop. (1986). *Portrait de la santé de femmes violentées et de leurs enfants*, Montréal, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.

Kolbo, J.R. (1996). Risk and resilience among children exposed to family violence, *Violence and Victims, 11* (2), 113-128.

Larouche G. 1987. *Agir contre la violence*, Montréal, Éditions de la Pleine Lune.

Levendosky, A.A. et S.A. Graham-Bermann. (1998). The moderating effects of parenting stress on children's adjustment in woman-abusing families, *Journal of Interpersonal Violence, 13* (3), 383-397.

Marangère, D., L. Champagne et P.-P. Poirier. (1998). Groupe pour enfants exposés à la violence conjugale, *Intervention, 107* (juin), 62-67.

Matlock, T. *et al.* (1994, november). *Familial variables related to domestic violence* (Research paper), Communication présentée à l'Annual Meeting of the Mid-South Research Association, Nashville, TN.

McCloskey, L.A., A.J. Figueredo et M.P. Koss. (1995). The effects of systemic family violence on children's mental health, *Child Development, 66*, 1239-1261.

McKay, M.M. (1994). The link between domestic violence and child abuse : Assessment and treatment considerations, *Child Welfare, LXXIII* (1), 29-39.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*, Direction générale de la santé publique, Québec, 133 p.

Moore, T.E. et D.J. Pepler. (1998). Correlates of adjustment in children at risk, *In* Holden, G.W., R. Geffner et E.N. Jouriles (dir.), *Children exposed to marital violence. Theory, research and applied issues.* (p. 157-184). Washington, American Psychological Association.

O'Keefe, M. (1995). Predictors of child abuse in maritally violent families, *Journal of Interpersonal Violence, 10* (1), 3-25.

O'Keefe, M. (1994*a*). Linking marital violence, mother-child/father-child aggression, and child behavior problems. *Journal of Family Violence, 9* (1), 63-78.

O'Keefe, M. (1994b). Adjustment of children from maritally violent homes, *Families in Society : The Journal of Contemporary Human Services, september*, 403-415.

Pâquet-Deehy, A., J. Proulx, C. Hamel et H. Choueri. (1997). *L'évaluation d'une intervention de groupe auprès d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale au centre de la jeunesse et de la famille Batshaw*, Montréal : Rapport final à la Régie régionale de la santé et des services sociaux Montréal-Centre.

Parker, J. G. et S.R. Asher. (1987). Peer relations and later personal adjustment : Are low-accepted children at risk?, *Psychological Bulletin, 102* (3), 357-389.

Peled, E. et J.L. Edleson. (1992). Multiple perspectives on groupwork with children of battered women, *Violence and Victims, 7* (4), 327-346.

Rodgers, K. (1994). La violence conjugale au Canada, *Tendances sociales canadiennes, automne*, 3-9.

Rodgers, K. et G. MacDonald (1994). Les refuges pour femmes victimes de violence au Canada, *Tendances sociales canadiennes, automne*, 10-14.

Roseby, V. et J.R. Johnston. (1995). Clinical interventions with latency-age children of high conflict and violence, *American Journal of Orthopsychiatry, 65* (1), 48-59.

Rosenberg, M. S. (1987). Children of battered woman : The effects of witnessing violence on their social problem-solving abilities, *The Behavior Therapist, 4*, 85-89.

Ross, S. M. (1996). Risk of physical abuse to children of spouse abusing parents, *Child Abuse & Neglect, 20* (7), 589-598.

Stagg, V., G.D. Wills et M. Howell. (1989). Psychopathology in early childhood witnesses of family violence, *Topics in Early Childhood Special Education, 9* (2), 73-87.

Sudermann, M., L. Marshall et S. Loosely. (2000). Evaluation of the London (Ontario) community group treatment programme for children who have witnessed woman abuse, *In* Geffner, R. A., P.G Jaffe et M. Sudermann, (dir.), *Children exposed to domestic violence. Current issues in research, intervention, prevention, and policy development.* (p. 127-146). Binghamton, The Haworth Press.

Tutty, L. et J. Wagar. (1994). The evolution of a group for young children who have witnessed family violence, *Social Work with Groups, 17* (1/2), 89-104.

Wagar, J. M. et M.R. Rodway. (1995). An evaluation of a group treatment approach for children who have witnessed wife abuse, *Journal of Family Violence, 10* (3), 295-306.

Widom, C. S. (1989). Does violence beget violence?, A critical examination of the literature. *Psychological Bulletin, 105* (1), 3-28.

Wolfe, D. A., L. Zak, S. Wilson et P. Jaffe (1986). Child witnesses to violence between parents : Critical issues in behavioral and social adjustment, *Journal of Abnormal Child Psychology, 14* (1), 95-104.

Wolfe, D. A., P. Jaffe, S.K. Wilson et L. Zak. (1985). Children of battered women : The relation of child behavior to family violence and maternal stress, *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 53* (5), 657-665.

Résumé

Ce rapport présente les résultats obtenus ainsi que les questions soulevées par l'évaluation du programme *J'm'en sors, c'est mon sort!* Ce programme, qui vise à favoriser l'adaptation psychosociale des enfants exposés à la violence conjugale, comporte deux volets d'intervention; un auprès des mères et un auprès des enfants.

De septembre 2000 à août 2002, 40 dyades mères-enfants ont participé à cette évaluation. On a notamment mesuré le degré d'exposition à la violence conjugale, le stress maternel, les pratiques éducatives parentales, les connaissances des enfants sur la violence, la présence de troubles de comportement et les habiletés sociales chez les enfants, selon les perceptions des mères.

Les organismes et intervenants travaillant auprès des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants découvriront, à la lecture de ce document, plusieurs informations qui leurs permettront de bien connaître l'impact de la violence conjugale sur les mères et les enfants et ainsi adapter leurs interventions.

Bonne lecture!